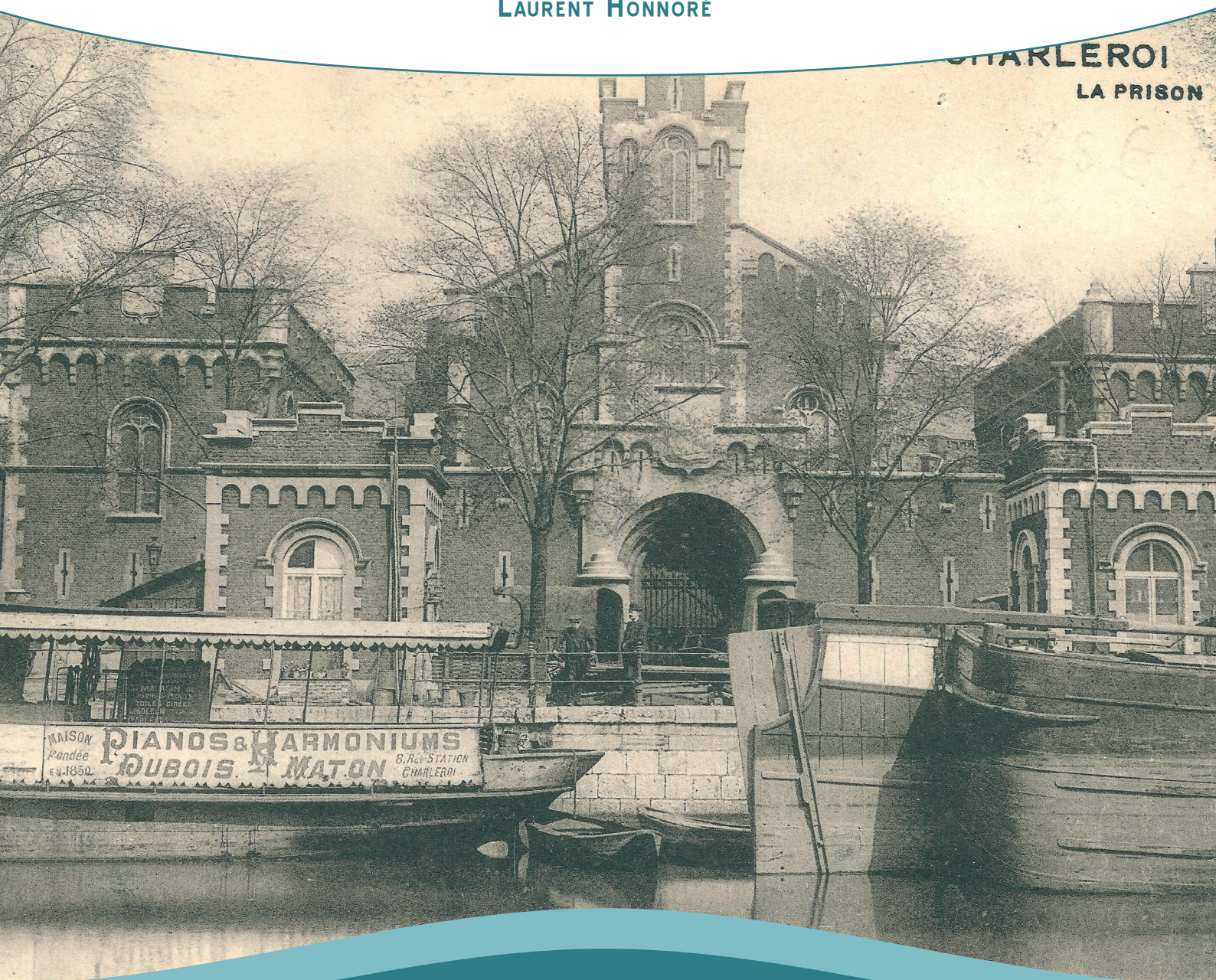


Inventaire des archives de la Prison de Charleroi 1805-1991

LAURENT HONNORÉ



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA PRISON DE CHARLEROI
1805-1991

ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS

INVENTAIRES

100



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen AfgeleideWerken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Cette publication a été rédigée dans le cadre du Pôle d'Attraction Interuniversitaire
P6/01 "Justice and Society : sociopolitical history of justice administration in Belgium
(1795-2005)",

*Programme Pôles d'attraction interuniversitaires - État belge – Service public fédéral
de programmation Politique scientifique*

ISBN : 978 90 5746 368 6

Archives générales du Royaume

D/2011/531/064

Numéro de commande: Publ. 5006

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande
(publicat@arch.be) et est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument: AEM.06.029

Inventaire des archives de
la Prison de Charleroi

1805-1991

par

Laurent HONNORÉ

Bruxelles
2011

INDICATIONS SOMMAIRES POUR L'UTILISATION

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être commandées via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture et moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence, mentionnez ici :

AEM.06.029

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archives.

Restrictions de consultation

Les documents de plus de 100 ans sont librement consultables.

Pour les archives ayant moins de 100 ans, des restrictions existent. La réglementation en vigueur est explicitée aux pages 13 et 14 de cet inventaire.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Prison de Charleroi*, n° [cote de l'article]

Abrégé : AEM, *Prison de Charleroi*, n° [cote de l'article]

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	7
PRISON DE CHARLEROI.....	7
I. IDENTIFICATION.....	7
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES.....	7
A. Producteur d'archives	7
1. <i>Nom</i>	7
2. <i>Histoire institutionnelle</i>	7
3. <i>Compétences et activités</i>	8
4. <i>Organisation</i>	11
B. Archives	11
1. <i>Historique</i>	11
2. <i>Acquisition</i>	11
III. CONTENU ET STRUCTURE.....	12
A. Contenu	12
B. Sélection et éliminations	13
C. Accroissements/Compléments	13
D. Mode de classement	13
IV. CONSULTATION ET UTILISATION	13
A. Conditions d'accès	13
B. Conditions de reproduction	14
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES.....	14
A. Documents apparentés	14
B. Bibliographie.....	14
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	15
INVENTAIRE	17
I. COMMISSION ADMINISTRATIVE	17
II. PRISON.....	18
A. Direction.....	18
1. <i>Gestion générale</i>	18
2. <i>Personnel</i>	21
3. <i>Administration financière et matérielle</i>	23
4. <i>Organisation de l'institution</i>	24
5. <i>Surveillance des détenus</i>	24
6. <i>Travail pénitentiaire</i>	25

B. Institution pénitentiaire	26
1. <i>Généralités</i>	26
2. <i>Maison d'arrêt</i>	60
3. <i>Maison de passage</i>	63
4. <i>Maison de peines</i>	64
5. <i>Maison prévôtale</i>	68
C. Annexe psychiatrique.....	68
D. Laboratoire anthropologique.....	72
E. Comptabilité.....	73
1. <i>Comptabilité de l'institution pénitentiaire</i>	73
2. <i>Comptabilité de la régie du travail pénitentiaire</i>	73
F. Service médical	73
G. Section allemande de la prison durant la seconde guerre mondiale.....	74
III. ARCHIVES DÉPOSÉES DU SERVICE SOCIAL CENTRAL (ANTENNE DE LA PRISON DE CHARLEROI)	75

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

PRISON DE CHARLEROI

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AEM, Prison de Charleroi (524 – 850)
Numéro de l'instrument : AEM.06.029
Intitulé : Archives de la Prison de Charleroi
Dates : 1805-1991
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 2409 art. (244,8 m.l.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Prison de Charleroi

2. HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

Au début du XIX^e siècle, la Prison de Charleroi est établie dans une ancienne caserne¹. L'établissement compte 22 détenus en 1831. Ce nombre progresse ensuite lentement et s'élève entre 40 et 50 détenus au début des années 1850². En 1850, la capacité totale de la prison est de 66 places³.

C'est à cette époque que la décision est prise de construire un nouvel établissement, basé sur le système cellulaire qui se répand à ce moment partout en Belgique. L'emplacement choisi est un terrain de 67 ares situé à la porte de Marchienne, dans l'angle ouest de la Sambre et du canal de dérivation, le long du quai de Flandre récemment aménagé. Il s'agit d'une zone destinée à l'agrandissement de la Ville Basse, à front des bastions de la forteresse. Le bâtiment est érigé entre 1851 et 1853 dans un style néo-roman, sur la base de plans dressés par l'architecte J. Dumont. Il est occupé à partir du 1^{er} janvier 1854. Il compte 110 cellules. La population passe de 42 détenus au 1^{er} janvier 1854 à 96 détenus au 1^{er} janvier 1855⁴.

Dès le début du XX^e siècle, le ministère de la Justice envisage la construction d'une nouvelle prison dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Un emplacement est choisi à Montignies-sur-Sambre, mais la Première Guerre mondiale ne permet pas de concrétiser le

¹ Archives de l'État à Mons, Préfecture du Département de Jemappes, 1954, Rapport sur l'état des prisons du département établi par le préfet Garnier, 15 thermidor an XII (3 août 1804).

² DUCPÉTIAUX, É., *Statistique des prisons de la Belgique. Extrait du Rapport décennal sur la situation administrative du Royaume (1841-1850)*, Bruxelles, 1852, p. 6.

³ *Ibidem*, p. 8.

⁴ Conseil provincial du Hainaut. Session de 1855. Rapport de la Députation permanente, p. 184.

projet. Après la Seconde Guerre mondiale, la question revient à l'ordre du jour : le bâtiment du XIX^e siècle a souffert lors du conflit et sa présence gêne l'urbanisation du quartier sud de la ville. Le choix se fixe finalement sur un terrain boisé de trois hectares, aux confins des communes de Jamioulx, Nalinnes et Marcinelle, dans un endroit à la fois calme et proche du centre de Charleroi. Les plans sont dressés en 1956 et la maquette est présentée lors de l'exposition universelle de Bruxelles en 1958. Toutefois, les travaux commencent seulement dix ans plus tard, en 1968, et s'achèvent en 1975. L'inauguration officielle a lieu le 13 octobre 1975 et les détenus sont transférés le 18 octobre⁵.

Au moment de sa mise en service, la Prison de Jamioulx apparaît comme un établissement modèle, dont la conception tranche radicalement avec celle des prisons cellulaires traditionnelles⁶. Il s'agit d'un bâtiment sobre, réalisé avec des matériaux modernes, dans un environnement de verdure. Le mur d'enceinte est supprimé et remplacé par un grillage de sécurité. Le plan est constitué d'un quadrilatère de 120 mètres de côté. Les fenêtres des cellules donnent sur une cour formant un vaste espace vert. À l'intérieur du bâtiment, les parois sont en briques de verres, de façon à assurer un maximum de luminosité. L'établissement comptait en 1976 172 cellules individuelles, cinq chambres pour quatre détenus et quatre chambre pour trois détenus. Actuellement la capacité théorique d'accueil est de 267 places⁷, qui se répartissent en 151 cellules individuelles, 13 cellules pour quatre, 6 cellules de 8 personnes et 16 places en annexe psychiatrique. Les fenêtres n'ont pas de barreaux, mais sont équipées d'un châssis métallique de sécurité.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupant allemand réquisitionne une partie de la Prison de Charleroi pour y incarcérer des détenus politiques, des Juifs, ainsi que des militaires engagés au service de l'Allemagne et ayant commis des délits⁸. La surveillance en est assurée par des militaires de la *Wehrmacht* commandés par un officier. Les personnes condamnées par les Allemands à des peines légères sont également en partie incarcérées dans l'aile « belge » de la prison. En outre, l'occupant utilise la Caserne Trésignies pour y enfermer des otages et des résistants. En 1943, les autorités allemandes exigent de pouvoir occuper le quartier des femmes de la prison. Une prison auxiliaire pour femmes est alors créée à Marcinelle (quartier de la Villette), dans les bâtiments d'une école communale désaffectée, pour la détention des femmes à la disposition des autorités belges et pour celles qui étaient écrouées par les Allemands. Cette prison auxiliaire est supprimée le 30 avril 1946.

De septembre 1944 à juin 1947, les personnes suspectées de faits de collaboration avec l'ennemi durant l'occupation allemande furent incarcérées au Centre d'Internement de Dampremy.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

C'est sous la période française qu'apparaît une distinction nette entre les prisons destinées à accueillir les personnes non condamnées détenues dans l'attente d'un jugement et les prisons devant accueillir les individus condamnés⁹. D'après l'article 580 du Code des délits et des

⁵ HENS, R., et LEBLOND, D., *L'établissement pénitentiaire de Jamioulx*, dans *Bulletin de l'administration pénitentiaire*, septembre-octobre 1976, p. 293.

⁶ *Ibidem*, p. 295-297.

⁷ *Direction générale des établissements pénitentiaires. SPF Justice. Rapport d'activité 2007*, s.l., s.d. [Bruxelles, 2008], p. 81.

⁸ MAERTEN, F., *Du murmure au grondement. La Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut*, Mons, tome 1, 1999, p. 263-264.

⁹ POULLET, P., *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, Paris, 1907 (édition anastatique, Bruxelles, 1994), vol. 1, p. 148-149 et vol. 2, p. 739.

peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), les premières recouvrent d'une part les maisons d'arrêt établies au siège de chaque arrondissement judiciaire et destinées aux personnes en détention préventive contre lesquelles un mandat d'arrêt a été lancé, et d'autre part les maisons de justice, établies auprès de chaque tribunal criminel pour les accusés ayant fait l'objet d'une ordonnance de prise de corps et qui attendent un jugement définitif. Les secondes sont les prisons pour peines réservées aux condamnés exécutant leurs peines. Cette distinction est confirmée par le Code d'instruction criminelle du 27 novembre 1808.

L'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons maintient les maisons d'arrêt et de justice¹⁰ :

- les maisons d'arrêt au siège de chaque arrondissement judiciaire pour les prévenus de délits de la compétence des tribunaux de police correctionnelle et aux prévenus et accusés de crimes et délits de la compétence des cours d'assises jusqu'à ce qu'ils aient été placés sous les liens d'une ordonnance de prise de corps ;
- les maisons de justice au siège de chaque département pour les inculpés de crimes et délits contre lesquels a été rendue une ordonnance de prise de corps et pour les condamnés par les cours d'assises dans l'attente de leur transfert ;

Le même arrêté ministériel établit aussi plusieurs catégories de prisons pour condamnés :

- les maisons de police municipale au siège de chaque justice de paix pour la réclusion des condamnés par voie de police municipale ;
- les maisons de correction au siège de chaque département pour les condamnés par voie de police correctionnelle et pour les prisonniers détenus pour dettes, les individus à écrouer par voie de police administrative et les enfants à enfermer à la demande de leurs familles, ainsi que les prostituées malades ;
- les maisons de détention ou maisons centrales pour les condamnés par les cours d'assises et les condamnés par voie de police correctionnelle à plus d'un an de détention¹¹.

Durant la période hollandaise, l'arrêté organique sur les prisons du 4 novembre 1821 maintient pour l'essentiel cette classification en la précisant¹² :

- les établissements pour peines sont divisés en trois classes : maisons de correction ou maisons pour peines (pour les condamnés correctionnels à un emprisonnement de plus de 6 mois), maisons de réclusion et de force (pour les condamnés criminels à la réclusion et aux travaux forcés), maisons de détention militaire (pour les militaires condamnés).
- les maisons de police municipale (aussi appelées maisons de dépôt, maisons de passage ou maisons de sûreté) sont toujours destinées à la réclusion des condamnés par voie de police municipale. On y ajoute les condamnés dont la peine d'emprisonnement ne dépasse pas un mois, les détenus pour dettes et « celles qui, à la demande de leur famille, devraient être enfermées pour cause de dissipation ou de mauvaise conduite » (article 6)¹³. D'autres catégories de détenus y furent également enfermées : délinquants placés sous un mandat d'amener ou mis à la disposition du juge d'instruction, étrangers

¹⁰ *Recueil des arrêtés, règlements et instructions concernant les prisons de Belgique*, Bruxelles, 1840, p. 1-3.

¹¹ Des établissements de ce type furent créés à Gand, Vilvorde et Hemiksem, puis à Louvain.

¹² *Recueil des arrêtés...*, p. 3-10.

¹³ Ces catégories de détenus furent également parfois enfermées dans les maisons d'arrêt, de même que les personnes qui ne pouvaient payer leurs amendes ou frais de justice, les personnes détenues administrativement, les enfants écroués sur la base de la procédure de « correction paternelle » et les détenus politiques (ROTTHIER, I., *De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiaire inrichtingen*, Bruxelles, 2001, p. 35-36 ; VELLE, K., *Archives de prisons*, s.l., 1999 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Jalons de recherche).

sans moyens d'existence, mendiants et vagabonds, mineurs mis à la disposition du juge de la jeunesse, etc.

- les autres établissements restent affectés à la réclusion des personnes prévenues ou inculpées de crime ou de délit selon la distinction opérée en 1810 : les maisons d'arrêt dans chaque chef-lieu d'arrondissement siège d'un tribunal de première instance (où pouvaient aussi être enfermés les condamnés à un emprisonnement de moins de 6 mois) et les maisons de justice là où siège une cour d'assises. On y ajoute les maisons prévôtales réservées aux militaires prévenus et inculpés. Dans les chefs-lieux de province, lorsque ces trois établissements sont réunis en un même bâtiment, ce dernier porte le nom de « maison de sûreté civile et militaire ».

Cette structure a été conservée sans grande modification durant tout le XIX^e siècle¹⁴. Toutefois, ces distinctions théoriques n'ont pas toujours été strictement appliquées et, dans les faits, les prévenus et les condamnés ont souvent été incarcérés dans les mêmes établissements, dont la plupart possédaient à la fois une section pour les prévenus et une section pour les condamnés. La distinction a néanmoins été maintenue au plan du traitement administratif des détenus et se retrouve donc au niveau de la production des archives.

L'organisation interne des prisons a fortement évolué aux XIX^e et XX^e siècles. Le régime communautaire hérité de l'Ancien Régime a laissé la place à partir du milieu du XIX^e siècle au régime cellulaire, avant un retour partiel au régime communautaire au XX^e siècle¹⁵.

Dans le courant des années 1920, des services anthropologiques apparaissent dans les prisons. Ils ont pour mission d'examiner en profondeur la personnalité des détenus et l'origine de leur délinquance, afin de leur offrir une assistance ou un traitement ou de les orienter vers une institution spécialisée. La loi du 9 avril 1930 « de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude » aboutit à la mise en place d'annexes psychiatriques dans un certain nombre de prisons existantes. Les détenus manifestant des troubles mentaux y sont mis en observation avant d'être éventuellement transférés dans un établissement de défense sociale.

En tant que chef-lieu d'un tribunal de première instance, Charleroi a été le siège d'une maison d'arrêt dès la période française, au même titre que Mons et Tournai, chefs-lieux des deux autres arrondissements judiciaires du département de Jemappes¹⁶. La maison de justice du département est établie à Mons, siège de la Cour de Justice criminelle, puis de la Cour d'assises¹⁷.

La maison d'arrêt de Charleroi sert également de maison prévôtale pour les militaires et de maison de passage. On y trouve aussi une section de maison pour peines, pour laquelle les registres d'écrou sont conservés à partir de 1848.

La Prison de Jamioulx mise en service en 1975 a été conçue comme une maison d'arrêt, destinée à accueillir les personnes incarcérées en application de la loi sur la détention préventive et relevant du Tribunal de première Instance de Charleroi, ainsi que des personnes condamnées à une courte peine. Toutefois, en raison de la surpopulation pénitentiaire, un nombre toujours plus important de condamnés y ont été incarcérés, soit en attente de

¹⁴ Toutefois, à la fin du XIX^e siècle, les maisons de sûreté changent de dénomination et sont désormais appelées « prisons » (ROTTHIER, I., p. 36).

¹⁵ ROTTHIER, I., *De gevangenisgids...*, p. 38.

¹⁶ *Annuaire du département de Jemappes pour l'an XIII [1804-1805]*, p. 161. Les condamnés à une peine de plus de six mois devaient être transférés à la maison de détention de Vilvorde (*Ibidem*, p. 160).

¹⁷ Voir à ce propos HONNORÉ, L., et NGUYEN, Van Duc, *Inventaire des archives de la Prison de Mons (1791-1987)*, Bruxelles, 2008 (*Archives de l'État à Mons. Inventaires*, 92).

transfèrement, soit transférés d'un autre établissement. Aujourd'hui, la population y est supérieure à 400 détenus¹⁸.

4. ORGANISATION

L'arrêté royal du 4 novembre 1821 charge les gouverneurs de province de la surveillance des prisons de leur ressort, sous la direction supérieure du ministère de la Justice. Il prévoit également que chaque prison sera administrée par une commission administrative constituée de membres nommés par le Roi. Le gouverneur de la province, le bourgmestre de la commune et le procureur du Roi du ressort en sont membres de droit.

Au XIX^e siècle, la commission administrative dispose de larges compétences en matière d'inspection et de surveillance. Elle se prononce sur les demandes de grâce, de réduction de peines et de libération conditionnelle introduites par les détenus, ainsi que sur le recrutement et les salaires du personnel ; elle est consultée sur les travaux à exécuter au bâtiment et s'occupe de la gestion matérielle et financière de la prison (administration des budgets, des achats et ventes de marchandises, surveillance des ateliers et magasins, des tarifs de la cantine) ; elle exerce une surveillance sur le travail pénitentiaire et prononce des sanctions à l'égard des détenus.

Les commissions administratives perdent progressivement leur influence au cours du XX^e siècle au profit des directeurs de prison. Elles ont été remplacées en 2003 par des commissions de surveillance.

La Prison de Jamioulx est aujourd'hui un établissement pénitentiaire de première classe. Le personnel est composé d'environ 270 personnes : 230 agents pénitentiaires et 40 agents administratifs.

La prison contient une annexe psychiatrique d'une capacité de 16 places dans laquelle sont internés, en application de la loi de défense sociale du 1^{er} juillet 1964, les inculpés qui ont commis un crime ou un délit et qui sont en état de démence ou de déséquilibre mental¹⁹. Une commission indépendante est attachée à chaque maison d'arrêt pourvue d'une annexe psychiatrique. Elle est composée d'un magistrat, d'un médecin et d'un avocat et détermine les modalités d'exécution de l'internement, telles que la désignation de l'établissement ou les mesures de mises en liberté.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Après le déménagement à Jamioulx, les archives ont été entreposées dans les caves de la nouvelle prison, sans faire l'objet d'aucun classement. Les conditions de conservation n'y étaient pas bonnes (température élevée, voisinage de canalisations, manque d'entretien, absence de conditionnement adéquat).

2. ACQUISITION

Un premier versement d'archives de la Prison de Charleroi a été effectué le 16 février 1962 (registre des entrées n° 584). Il s'agit de registres d'écrou couvrant les années 1807 à 1858.

À la suite de deux inspections effectuées en 2007, la plus grande partie des archives de la prison, toujours conservées à Jamioulx, ont été versées aux Archives de l'État à Mons en mars

¹⁸ *Observatoire international des Prisons. Communiqué de presse*, 15 juin 2009.

¹⁹ HENS, R., et LEBLOND, D., *L'établissement pénitentiaire de Jamioulx...*, p. 301.

et en octobre 2009 (registre des entrées n^{os} 1984 et 2020), en application de la loi sur les archives du 24 juin 1955.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire couvrent une période allant de 1805 à 1991.

Les archives de la commission administrative comportent notamment des procès-verbaux des séances de la commission (1912-1966) et une série de lettres reçues (1871-1892).

Les archives de la Prison de Charleroi proprement dite présentent des séries assez complètes de registres d'écrou pour la maison d'arrêt (1812-1971), la maison de passage (1820-1871) et la maison de peines (1848-1879). Ces registres contiennent de nombreuses informations sur le détenu (signalement, profession, nom des parents, lieu de résidence), le motif de son incarcération, la date de sa libération, etc. Des répertoires alphabétiques dans les registres et deux fichiers alphabétiques (n^{os} 229-268) donnent accès à ces registres. Les journaux nominatifs des détenus entrants et sortants de 1854 à 1973 (n^{os} 274-344) permettent également de retracer l'évolution de la population carcérale.

Les dossiers d'écrou constituent une volumineuse série. Toutefois, jusqu'en 1892, les pièces d'écrou ont été classées dans l'ordre chronologique, sans constitution de dossiers (n^{os} 357-467). Les dossiers apparaissent à partir d'octobre 1892 et la période couverte s'étend jusqu'en mars 1980 (n^{os} 468-1844). Ils sont classés par date de sortie ou de transfert. On trouve principalement dans les dossiers d'écrou diverses pièces administratives relatives aux détenus (mandat de réclusion, extraits de jugements, rapports médicaux, correspondance avec le parquet, etc.), mais parfois aussi des documents biographiques (correspondance privée, pièces d'identité, photographies, etc.).

L'activité de l'annexe psychiatrique de la prison est bien documentée à travers les registres d'écrou et les registres des rapports journaliers des infirmiers. On y trouve également des dossiers individuels de personnes internées dans un établissement de défense sociale et qui sont sous la surveillance de la commission de l'annexe psychiatrique de la Prison de Charleroi. Après leur libération conditionnelle, ces personnes étaient soumises à la tutelle du comité de surveillance médico-sociale des anormaux libérés des établissements de défense sociale et des aliénés libérés.

L'activité de la section allemande de la prison durant la Seconde Guerre mondiale est éclairée par les journaux nominatifs des détenus entrants et sortants (n^{os} 2261-2266) et par deux répertoires alphabétiques (n^{os} 2267-2271).

La présence d'archives produites par le service social pénitentiaire du Ministère de la Justice (Administration des Établissements pénitentiaires) s'explique par l'organisation de ce service créé dans l'entre-deux-guerres. Il avait pour mission d'aider les détenus confrontés à des problèmes sociaux et de collaborer à l'exercice de la tutelle sur les individus libérés des établissements pénitentiaires et des annexes psychiatriques des prisons, afin de leur permettre de se réinsérer au mieux dans la société. Des assistants sociaux furent désignés pour s'occuper des individus concernés dans un district déterminé. Ces assistants sociaux tenaient des permanences dans les institutions pénitentiaires : ce fut notamment le cas à la Prison de Charleroi. Leurs archives étaient conservées à la prison, ce qui explique leur présence dans cet inventaire. On y trouve deux intéressantes séries contenant d'une part des rapports d'enquête classés dans l'ordre chronologique et d'autre part des dossiers individuels de tutelle classés dans l'ordre alphabétique. Les personnes concernées ont été détenues à la Prison de Charleroi

ou ont résidé dans l'arrondissement de Charleroi après avoir été détenues dans un autre établissement.

Les archives du Centre d'Internement de Dampremy, versées en même temps que les archives de la Prison de Charleroi, font l'objet d'un inventaire distinct²⁰, mais quelques documents du fonds de la Prison de Charleroi concernent cette institution.

B. SÉLECTION ET ÉLIMINATIONS

Des témoignages de membres du personnel en place au moment du déménagement de Charleroi vers Jamioulx évoquent des éliminations intempestives à cette occasion. De plus, quelques années après la mise en service du nouveau bâtiment, les caves ont été inondées à la suite de la rupture d'une canalisation. Une partie des archives a été détruite à ce moment. Aucune liste des archives détruites n'a été dressée. Environ 50 mètres linéaires auraient disparu à ce moment.

Un tri a été effectué après le versement en vrac aux Archives de l'État à Mons en 2009. Il s'est appuyé sur le tableau de tri des archives des prisons²¹.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds inventorié n'est pas fermé. Des accroissements peuvent être prévus dans l'avenir au fur et à mesure que les archives perdront leur utilité administrative.

D. MODE DE CLASSEMENT

Le cadre de classement est basé sur le classement fonctionnel des archives des prisons proposé par Isabel Rothier : I. ROTTHIER, *De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiare inrichtingen*, Bruxelles, 2001, p. 82-86 (Miscellanea Archivistica. Studia, 142).

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents de plus de 100 ans sont librement consultables.

Pour les archives ayant moins de 100 ans, la réglementation suivante est d'application.

Les documents ne contenant pas d'informations à caractère privé, c'est-à-dire les documents qui ne mentionnent pas de noms de membres du personnel ou de détenus, sont librement consultables. Il s'agit par exemple des dossiers concernant la gestion matérielle, des circulaires des autorités supérieures, des ordres de service du directeur, des statistiques, des registres de population, etc.

Les documents qui contiennent le nom des détenus ou des membres du personnel (registres d'écrou, dossiers d'écrou, dossiers du personnel, etc.) ne sont pas consultables avant l'expiration d'un délai fixé comme suit :

- pour un registre d'écrou, le délai est de 100 ans à partir de la dernière inscription ;

²⁰ HONNORÉ, L., *Inventaires des archives des Centres d'Internement de Casteau à Maisières, de Dampremy, de La Louvière, de Nimy et du Camp de Prisonniers d'Erbisoeul, 1944-1948*, à paraître.

²¹ DROSSENS, P., *Archief van de buitendiensten van het Directoraat-generaal penitentiare inrichtingen. Archiefsselectielijst*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32).

- pour un dossier individuel, le délai est de 100 ans à partir de la pièce la plus récente ou de 120 ans après la naissance du détenu ou du membre du personnel qui font l'objet d'une recherche.

Ces documents sont néanmoins consultables par :

- les représentants des administrations et des autorités judiciaires : ces administrations peuvent introduire une demande d'emprunt de documents pour une durée limitée auprès du chef de service du dépôt d'archives concerné.
- la conjoint de la personne détenue, le représentant légal du détenu, le parent en ligne ascendante ou descendante directe, l'héritier ou le parent en ligne directe : le demandeur doit produire une pièce d'identité prouvant sa parenté ou un mandat.
- les chercheurs, dans le cadre de recherches scientifiques : ils doivent présenter une lettre de recommandation de leur promoteur et doivent prouver le caractère scientifique de leurs recherches. C'est le chef de service du dépôt d'archives où sont conservés les documents qui appréciera le caractère scientifique des recherches.

Dans tous les cas, les personnes autorisées à consulter les archives pénitentiaires de moins de 100 ans seront liées par un contrat de recherche qui sera communiqué aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Les personnes soumises à ce contrat seront enjointes à respecter scrupuleusement les prescriptions légales et réglementaires en matière de protection de la vie privée.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des documents, les règles et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

Aux Archives de l'État à Mons, le fonds des archives de la Préfecture du département de Jemappes (1800-1814) contient des informations relatives au personnel pénitentiaire (n^{os} 1422-1426) et des documents relatifs aux bâtiments utilisés en tant que prisons durant cette période (n^{os} 1954-1958).

Le fonds des archives du Gouvernement de la Province de Hainaut durant la période hollandaise (1814-1830) renferme également plusieurs articles relatifs au personnel de la maison d'arrêt de Charleroi (n^{os} 5250-5257), ainsi qu'aux travaux de rénovation qui y ont été réalisés (n^{os} 5258 et 5260).

Pour les personnes suspectées de faits de collaboration durant la Seconde guerre mondiale, il convient de consulter les archives du Centre d'Internement de Dampremy²².

B. BIBLIOGRAPHIE

Direction générale des établissements pénitentiaires. SPF Justice. Rapport d'activité 2007, s.l., s.d. [Bruxelles, 2008].

DROSSENS, P., *Archief van de buitendiensten van het Directoraat-generaal penitentiare inrichtingen. Archiefselectielijst*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32).

²² HONNORÉ, L., *Inventaires des archives des Centres d'Internement de Casteau à Maisières, de Dampremy, de La Louvière, de Nimy et du Camp de Prisonniers d'Erbisoeul, 1944-1948*, à paraître.

- DUPONT-BOUCHAT, M.-S., *Ducpétiaux ou le rêve cellulaire*, dans *Déviance et Société*, t. 12, 1988, p. 1-27.
- DUPRÉEL, J., *La nouvelle prison de Charleroi. Commentaire du nouveau projet établi par l'Administration des Établissements pénitentiaires pour être réalisé à Jamioulx*, dans *Bulletin de l'administration des Prisons*, mai 1952, p. 197-204.
- ÉVERARD, Jean, *Monographie des rues de Charleroi*, Charleroi, 1959, p. 95.
- FICHEFET, J., *Charleroi : Étude de géographie urbaine*, Charleroi, 1935, p. 102.
- HENS, R., et LEBLOND, D., *L'établissement pénitentiaire de Jamioulx*, dans *Bulletin de l'administration pénitentiaire*, septembre-octobre 1976, p. 293-305.
- Instructions relatives au service des prisons*, Bruxelles, 1906.
- MAERTEN, F., *Du murmure au grondement. La Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut*, Mons, tome 1, 1999, p. 263-264 (Analectes d'histoire du Hainaut, 7).
- NIEBES, P.-J., *Le Gouvernement de la province de Hainaut durant la période hollandaise (1814 – 1830). Guide du fonds conservé aux Archives de l'État à Mons*, Bruxelles, 2007, p. 109-110 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Guides, 64).
- Ministère de la Justice. *Direction générale des établissements pénitentiaires. Rapport d'activité 1999*, s.l., s.d. [Bruxelles, 2000].
- Ministère de la Justice. *Règlement général des prisons*, Bruxelles, 1905.
- POULLET, P., *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, 2 vol., Paris, 1907 ; édition anastatique, Bruxelles, 1994 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Studia, 54).
- Recueil des arrêtés, règlements et instructions concernant les prisons de Belgique publié par ordre du ministre de la Justice*, Bruxelles, 1840.
- Régime pénitentiaire*, dans *Pandectes belges*, t. 94, 1909, col. 276-526.
- Règlement général pour les maisons de sûreté et d'arrêt*, Bruxelles, 1855.
- ROTTHIER, I., *De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiaire inrichtingen*, Bruxelles, 2001 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea Archivistica. Studia, 142).
- VELLE, K., *Archives de prisons*, s.l., 1999 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Jalons de recherche).

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Ce fonds a été inventorié par Laurent Honnoré, avec l'aide du personnel des Archives de l'État à Mons (Émily Bouillot, Sébastien Harmegnies, Elly Hoencamp et Valérie Vincent).

INVENTAIRE

Liste des abréviations

AM arrêté ministériel

AR arrêté royal

art. article

circ. circulaire

instr. instruction

mod. modèle

R. C. 1906 Règlement sur la comptabilité des prisons (*Moniteur belge*, 15 mai 1906)

R. G. 1905 Règlement général des prisons du 30 septembre 1905

I. COMMISSION ADMINISTRATIVE

- | | | |
|-------|---|-------------|
| 1-3. | Indicateurs du courrier sortant (mod. n° 144 R. G. 1905).
1868-1976. | 3 volumes |
| 1. | 8 avril 1868 – 2 janvier 1871. | |
| 2. | 3 janvier 1871 – 30 août 1876. | |
| 3. | 3 janvier 1923 – 30 novembre 1976. | |
| 4-24. | Lettres reçues par la commission administrative.
1871-1892. | 15 chemises |
| 4. | 1871. | |
| 5. | 1872. | |
| 6. | 1873. | |
| 7. | 1874. | |
| 8. | 1875. | |
| 9. | 1877. | |
| 10. | 1878. | |
| 11. | 1879. | |
| 12. | 1880. | |
| 13. | 1881. | |
| 14. | 1882. | |
| 15. | 1883. | |
| 16. | 1884. | |
| 17. | 1885. | |
| 18. | 1886. | |
| 19. | 1887. | |
| 20. | 1888. | |
| 21. | 1889. | |
| 22. | 1890. | |
| 23. | 1891. | |
| 24. | 1892. | |

25. Registre des procès-verbaux des séances de la commission administrative (mod. n° 3 art. 18 R. G. 1905).
6 janvier 1912 – 5 avril 1966. 1 volume
26. Registre de présence des membres aux séances de la commission administrative.
3 janvier 1909 – 11 janvier 1966. 1 volume
27. Relevé annuel de la présence des membres aux séances de la commission administrative.
1943-1944. 1 chemise
28. Pièces relatives à la composition et aux attributions de la commission administrative.
1939-1946. 1 pièce
- 29-31. Pièces relatives aux activités de la commission administrative.
1927-1960. 1 chemise et 2 liasses
29. 1927-1945. 1 chemise
Contient notamment des pièces relatives à l'incarcération des inciviques après la seconde guerre mondiale.
30. 1946-1951. 1 liasse
31. 1946-1960. 1 liasse
Concerne également les détenus du Centre d'Internement de Dampremy.
32. Registre des visites faites aux détenus par les membres de la commission administrative.
29 mai 1909 – 28 novembre 1975. 1 volume
33. Pièces relatives aux visiteurs des détenus membres de la commission administrative et du comité de patronage des condamnés, détenus et libérés.
1925-1946. 1 chemise
34. Pièces relatives à des tentatives de suicide et d'évasion de détenus.
1935-1945. 1 chemise
35. Pièces relatives à des demandes de libération conditionnelle adressée à la commission administrative.
1940-1946. 1 chemise
36. Pièces relatives à la prison auxiliaire pour femmes établie à Marcinelle.
1941-1946. 1 chemise
À propos de la prison auxiliaire pour femmes de Marcinelle, voir aussi les numéros 88 et 175 de cet inventaire.

II. PRISON

A. DIRECTION

1. GESTION GÉNÉRALE

- 37-47. Indicateurs du courrier entrant (mod. n° 139 R. G. 1905).
1965-1978. 11 volumes
37. 7 janvier 1965 – 26 novembre 1965.
38. 26 novembre 1965 – 14 octobre 1966.
39. 14 octobre 1966 – 12 octobre 1967.

40. 12 octobre 1967 – 11 octobre 1968.
41. 27 août 1971 – 20 juin 1972.
42. 21 juin 1972 – 24 avril 1973.
43. 25 avril 1973 – 5 avril 1974.
44. 5 avril 1974 – 28 mars 1975.
45. 28 mars 1975 – 7 février 1976.
46. 9 février 1976 – 5 novembre 1976.
47. 10 août 1977 – 20 mars 1978.
- 48-54. Indicateurs du courrier sortant (mod. n° 144 R. G. 1905).
1964-1982. 7 volumes
48. 7 décembre 1964 – 27 octobre 1966.
49. 28 octobre 1966 – 28 septembre 1968.
50. 28 septembre 1968 – 20 mai 1970.
51. 20 mai 1970 – 13 mars 1972.
52. 1^{er} décembre 1976 – 6 janvier 1978.
53. 10 octobre 1980 – 18 septembre 1981.
54. 19 septembre 1981 – 18 août 1982.
- 55-57. Lettres reçues par le directeur de la prison et minutes des lettres sortantes.
1937-1961. 1 liasse et 2 chemises
55. 1937-1958. 1 liasse
56. 1958-1959. 1 chemise
57. 1960-1961. 1 chemise
58. Registre des circulaires et instructions reçues (mod. n° 142 R. G. 1905).
28 juin 1910 – 7 mars 1958. 1 volume
Contient une table chronologique des circulaires et instructions reçues du 27 août 1910 au 11 février 1935.
- 59-67. Circulaires et instructions adressées au directeur de la prison par le ministre de la Justice.
1945-1980. 9 liasses
59. 1945-1946.
60. 1971-1972
61. 1973.
62. 1974.
63. 1975.
64. 1976.
65. 1977.
66. 1978.
67. 1979-1980.
- 68-75. Registres de transcription des ordres de service (mod. n° 140 R. G. 1905).
1939-1974. 8 volumes
68. 24 juin 1939 – 1^{er} mars 1941.
Contient une table chronologique.
69. 14 janvier 1949 – 31 mai 1950.
Contient une table chronologique.
70. 11 juillet 1952 – 17 décembre 1954.
71. 22 décembre 1954 – 18 novembre 1957.
72. 4 mai 1960 – 30 juin 1963.

73. 16 avril 1969 – 5 février 1971.
74. 5 février 1971 – 21 janvier 1973.
75. 25 janvier 1973 – 12 avril 1974.
76. Rapport triennal du directeur sur la situation de la prison durant les années 1878 à 1880.
1881. 3 pièces
- 77-79. Registres des mutations et des recommandations.
1956-1974. 3 volumes
77. 10 juillet 1956 – 12 mars 1960.
78. 13 avril 1960 – 18 janvier 1966.
79. 25 janvier 1966 – 25 juin 1974.
- 80-83. Rapports journaliers du directeur contenant les décisions prises après la comparution d'un détenu (mod. n^{os} 7 et 30, art. 31, 159, 162 et 169 R. G. 1905).
1959-1963. 4 volumes
80. 3 janvier 1959 – 28 juillet 1959.
81. 29 septembre 1960 – 21 novembre 1961.
82. 22 novembre 1961 – 1^{er} juin 1962.
83. 16 janvier 1963 – 27 août 1963.
84. Pièces concernant la statistique de la population des établissements pénitentiaires en Belgique.
1946. 1 chemise
85. Données statistiques relatives à l'année 1983 élaborées par le Ministère de la Justice (Administration pénitentiaire, Service des Cas individuels).
[1984]. 1 pièce
86. Pièces relatives aux prisons-écoles de Merxplas, Gand et Hoogstraeten.
1921-1942. 1 chemise
87. Pièces relatives aux établissements pour récidivistes et délinquants d'habitude établis à Merxplas et à Turnhout.
1932-1939. 1 chemise
88. Pièces relatives à la prison auxiliaire pour femmes établie à Marcinelle.
1943-1946. 1 liasse
À propos de la prison auxiliaire pour femmes de Marcinelle, voir aussi les numéros 36 et 175 de cet inventaire.
89. Dossier relatif à l'arrêté-loi du 20 septembre 1945 accordant amnistie pour certaines infractions.
1945. 1 chemise
90. Lettre du ministre de la Justice aux directeurs des établissements pénitentiaires concernant la protection des établissements en cas de troubles ou de menaces par les armes.
7 septembre 1984. 1 pièce
91. Rapport établi par Pierre Vicaire, étudiant en criminologie à l'Université catholique de Louvain, concernant un stage effectué à la Prison de Jamioux.
1984. 1 pièce

92. Rapport du Ministère de la Santé publique concernant la consommation d'alcool et d'autres drogues parmi les populations des établissements de soins, des institutions de protection de la jeunesse et des prisons belges. [1986]. 1 pièce
93. Pièces concernant la recommandation N° R (87) 3 adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 12 février 1987 sur les règles pénitentiaires européennes. 1987. 2 pièces
94. Dossier relatif à un questionnaire de la Fondation Pierre Simons pour le respect des prisonniers et du personnel des prisons. 1990-1991. 1 chemise

2. PERSONNEL

95. « Ministère de la Justice. Administration des prisons. Annuaire du personnel ». 1936. 1 cahier
Imprimé : s.l., 1936.
96. Pièces relatives à la formation, au recrutement et à la promotion des agents de l'administration pénitentiaire. 1936-1940. 1 chemise
97. Registre matricule du personnel (mod. n° 18 art. 66 R. G. 1905). 1905-1920. 1 volume
Contient un répertoire alphabétique.
98. Pièces relatives à la composition et à l'organisation du personnel de la prison. 1943-1946. 1 chemise
99. Registre des punitions infligées aux membres du personnel. 1874-1884. 1 volume
100. Pièces relatives aux religieuses surveillantes. 1897-1933. 1 liasse
101. Registre tenu pour l'inscription de l'état collectif de traitement des fonctionnaires et employés. 1913-1920. 1 volume
102. Pièces relatives aux conférences périodiques données aux surveillants de la prison (circ. 31 mars 1924). 1924-1940. 1 chemise
103. Pièces relatives aux membres du personnel de la prison arrêté par l'autorité allemande. 1943. 1 chemise
104. Dossier relatif aux actes patriotiques posés par le personnel de la prison durant la période de l'occupation allemande, entre 1940 et 1944. 1945. 1 chemise
105. Pièces relatives au service des aumôniers des cultes autres que le culte catholique. 1946-1958. 1 chemise

106. Pièces relatives aux faits de grève au sein du personnel de la prison.
1956-1979. 3 pièces
- 107-171. Dossiers individuels des membres du personnel de la prison.
XIX^e-XX^e siècles. 65 liasses
Contient également les dossiers des membres du personnel du Centre d'Internement de
Dampremy.
107. A.
108. Bai-Bare.
109. Barea-Bellin.
110. Belline-Boc.
111. Bod-Bon.
112. Bouf-Boute.
113. Bouts-Bri.
114. Bro-By.
115. Ca-Chan.
116. Chap-Coli.
117. Coline-Corn.
118. Cort-Cr.
119. Dac-Dav.
120. Deb-Def.
121. Deg-Delef.
122. Deleu-Deme.
123. Demo-Der.
124. Des-Devo.
125. Devr-Dor.
126. Dou-Duh.
127. Duj-Duv.
128. E.
129. Fa-Fia.
130. Fig-Fro.
131. Ga-Gen.
132. Ger-Gilla.
133. Gille-Godec.
134. Godef-Gu.
135. Ha-Heni.
136. Henq-Hot.
137. Hou-Hu.
138. J.
139. K.
140. Lab-Lag.
141. Lal-Lan.
142. Lap-Lec.
143. Led-Legra.
144. Legro-Lembe.
145. Lembo-Ley.
146. Lh-Lo.
147. Mac-Mar.
148. Mas-Merc.

- 149. Mert-Minc.
- 150. Mini-Mis.
- 151. Mod-Morea.
- 152. Moree-Mu.
- 153. N.
- 154. O.
- 155. Pa-Pinn.
- 156. Pino-Pyl.
- 157. Q.
- 158. Ra-Rem.
- 159. Ren-Ro.
- 160. Ron-Roy.
- 161. Sa-Se.
- 162. Sim-Sir.
- 163. Sm-Son.
- 164. Sou-Sw.
- 165. Ta-Tr.
- 166. U.
- 167. Vana-Vanden.
- 168. Vander-Vando.
- 169. Vane-Vanm.
- 170. Vanp-Vo.
- 171. W.
- 172. Dossiers individuels des acolytes en service à la prison.
1912-1951. 1 chemise
- 173. Dossiers individuels des chantres-organistes en service à la prison.
1914-1954. 1 chemise
- 174. Dossiers individuels des aumôniers du culte protestant et du culte israélite.
1924-1946. 1 chemise
- 175. Dossiers individuels des membres du personnel employées comme surveillantes à la prison auxiliaire pour femmes établie à Marcinelle.
1943-1946. 1 liasse
À propos de la prison auxiliaire pour femmes de Marcinelle, voir aussi les numéros 36 et 88 de cet inventaire.
- 3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE**
- 176. Pièces relatives à l'acquisition du matériel nécessaire à l'entretien des détenus.
1940-1948. 1 liasse
- 177. Registre destiné à l'inscription des timbres de ravitaillement.
11 avril 1946 – 2 juillet 1947. 1 volume
- 178. Registre des objets appartenant aux détenus à transférer remis aux agents chargés de l'escorte (mod. n° 118 R. G. 1905).
30 décembre 1947 – 27 décembre 1956. 1 volume
- 179. Inventaire du mobilier fourni par l'État (mod. n° 231 art. 232 R. C. 1906).
1952-1961. 1 volume

4. ORGANISATION DE L'INSTITUTION

180. Registre d'inscription des personnes qui visitent l'établissement.
12 juillet 1855 – 17 octobre 1872. 1 volume
181. Registre des visites faites aux détenus par les membres du comité de patronage.
3 janvier 1949 – 25 mai 1951. 1 cahier

5. SURVEILLANCE DES DÉTENUS

- 182-196. Registres aux actes d'appel (AR du 25 juillet 1893).
1893-1961. 15 volumes
182. 15 août 1893 – 21 octobre 1895.
183. 31 octobre 1895 – 19 mars 1898.
184. 22 mars 1898 – 24 décembre 1902.
185. 27 décembre 1902 – 21 novembre 1908.
186. 26 novembre 1908 – 16 février 1911.
187. 16 février 1911 – 8 janvier 1913.
188. 13 janvier 1913 – 4 décembre 1913.
189. 4 décembre 1913 – 9 janvier 1915.
190. 9 janvier 1915 – 10 janvier 1916.
191. 10 janvier 1916 – 21 avril 1917.
192. 23 avril 1917 – 23 avril 1919.
193. 23 avril 1919 – 15 mars 1920.
194. 18 mars 1920 – 13 janvier 1922.
195. 19 janvier 1922 – 14 juillet 1924.
196. 11 décembre 1956 – 12 mai 1961.
197. Registre des punitions infligées aux détenus (mod. n° 62 art. 271 R. G.1905).
24 novembre 1942 – 2 janvier 1957. 1 volume
- 198-210. Registres de fixation des peines (mod. n° 110 R. G. 1905).
1956-1977. 13 volumes
198. 1956.
199. 1963.
200. 1964.
201. 1965.
202. 1966.
203. 1967.
204. 1968.
205. 1970.
206. 1971.
207. 1972.
208. 1973.
209. 1976.
210. 1977.
211. Registre des procès-verbaux de libération conditionnelle (mod. n° 84 et n° 79
R. G. 1905).
5 septembre 1961 – 14 février 1980. 1 volume

212. États des individus placés sous la surveillance spéciale de la police dont la peine a pris cours, transmis par le procureur général près la Cour d'Appel de Bruxelles au directeur de la prison.
1871-1881. 1 liasse
213. États des condamnés proposés pour être transférés dans d'autres établissements pénitentiaires, transmis par le directeur de la prison au ministre de la Justice.
1871-1884. 1 chemise
214. Pièces relatives aux recours en grâce introduits par les détenus et aux décisions prises par le Roi, transmises au directeur de la prison par le procureur du Roi près le Parquet de Charleroi et le procureur général près la Cour d'Appel de Bruxelles.
1874-1881. 1 chemise
215. États des individus placés sous la surveillance spéciale de la police à libérer, transmis par le directeur de la prison au procureur du Roi près le Parquet de Charleroi (mod. n° 16 et 20 circ. 23 octobre 1865 et AM 13 décembre 1838).
1875-1884. 1 chemise
216. Rapports individuels des punitions infligées aux détenus.
1876-1878. 1 chemise
217. États de propositions de grâces, transmis à la commission administrative par le directeur de la prison (mod. n° 60 instr. 23 octobre 1865).
1876-1881. 1 chemise
218. Bulletins du calcul de la réduction des peines à subir en cellule, accordée en vertu de la loi du 4 mars 1870 (mod. n° 82 circ. 7 mai 1874).
1876-1882. 1 liasse
219. Bordereaux des pièces transmises par le directeur de la prison à d'autres établissements pénitentiaires concernant les détenus transférés.
1876-1884. 1 liasse
- 220-221. États des détenus à libérer par terme expiré, transmis par le directeur de la prison au procureur du Roi près le Parquet de Charleroi (mod. n° 43 circ. 20 avril 1865 et 9 juin 1877).
1877-1887. 2 liasses
220. 1877-1878.
221. 1879-1887.
222. Pièces relatives à l'exécution des détenus condamnés à mort.
1946-1947. 1 chemise
223. Aide-mémoire rédigé par le greffe de la Prison de Forest concernant les mesures à prendre à l'égard des détenus écroués dans les maisons de dépôt et les maisons d'arrêt.
[ca 1950]. 1 pièce

6. TRAVAIL PÉNITENTIAIRE

224. « Ministère de la Justice. Instructions pour l'application du régime de la sécurité sociale aux détenus qui, en dehors de l'enceinte des établissements pénitentiaires, exécutent des travaux pour compte des pouvoirs publics ».
Imprimé : s.l., 1950. 1 cahier

B. INSTITUTION PÉNITENTIAIRE**1. GÉNÉRALITÉS**

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 225. | Registre destiné à l'inscription des individus placés sous mandat de dépôt et condamnés, indiquant le signalement du détenu, la date et le motif de la sortie de l'établissement.
1818-1820. | 1 volume |
| 226. | Registre établissant le relevé du nombre des détenus condamnés, non condamnés, entrés et sortis, contenant aussi un formulaire des lettres types et des modèles de documents divers utilisés par le greffe de l'établissement.
1 ^{er} janvier 1821 – 31 août 1830. | 1 volume |
| 227. | Répertoire alphabétique des détenus écroués.
1869. | 1 volume |
| 228. | Liste des détenus classés par catégorie et par numéro d'écrou.
1873. | 1 cahier |
| 229-259. | Répertoire alphabétique des registres d'écrou.
[ca 1920 – ca 1960]. | 1 fichier |
| 229. | A-Ban. | |
| 230. | Bar-Ber. | |
| 231. | Bes-Bouq. | |
| 232. | Bour-By. | |
| 233. | Ca-Cip. | |
| 234. | Cir-Cz. | |
| 235. | Da-Degh. | |
| 236. | Degi-Deme. | |
| 237. | Demi-Devl. | |
| 238. | Devo-Dub. | |
| 239. | Duc-Far. | |
| 240. | Fas-Fy. | |
| 241. | Ga-Gla. | |
| 242. | Gle-Hai. | |
| 243. | Haj-Hon. | |
| 244. | Hoo-J. | |
| 245. | K-Lan. | |
| 246. | Lao-Leq. | |
| 247. | Ler-Mah. | |
| 248. | Mai-Maz. | |
| 249. | Mb-Mor. | |
| 250. | Mos-Paq. | |
| 251. | Par-Pl. | |
| 252. | Po-Ric. | |
| 253. | Rid-Sca. | |
| 254. | Sch-Spi. | |
| 255. | Spl-Til. | |
| 256. | Tim-Vandera. | |
| 257. | Vanderb-Vanso. | |

258.	Vansp-Vy.	
259.	W-Z.	
260-268.	Répertoire alphabétique des registres d'écrou. [ca 1960 – ca 1990].	1 fichier
260.	A-Bo.	
261.	Br-Decl.	
262.	Deco-Dum.	
263.	Dun-G.	
264.	H-La.	
265.	Le-Mel.	
266.	Men-Pok.	
267.	Pol-Sto.	
268.	Str-Z.	
269-273.	Registres indicateurs d'entrées et sorties des détenus (mod. n° 29 R. G. 1905). 1951-1981.	5 volumes
269.	28 avril 1951 – 31 août 1954.	
270.	21 mai 1957 – 9 juin 1960. Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	
271.	5 mars 1973 – 30 mars 1976.	
271.	31 mars 1976 – 23 novembre 1978.	
273.	24 novembre 1978 – 9 mars 1981.	
274-344.	Journal nominatif des détenus entrants et sortants (mod. n° 34 circ. 24 déc. 1872 et mod. n° 47 R. G. 1905). 1854-1973.	2 cahiers, 1 chemise, 63 volumes et 5 liasses
274.	5 septembre 1854 – 8 avril 1856.	1 cahier
275.	4 janvier 1861 – 3 janvier 1863.	1 cahier
276.	1 ^{er} janvier 1865 – 31 décembre 1868.	1 chemise
277.	1 ^{er} janvier 1869 – 21 janvier 1872.	1 volume
278.	1 ^{er} janvier 1872 – 24 janvier 1874. Du 1 ^{er} au 21 janvier 1872, le contenu de ce volume est identique à celui du volume n° 277.	1 volume
279.	1 ^{er} avril 1888 – 2 juillet 1889.	1 volume
280.	27 août 1898 – 7 juillet 1900. Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	1 volume
281.	22 janvier 1900 – 7 août 1900.	1 volume
282.	8 août 1900 – 22 mars 1901.	1 volume
283.	23 mars 1901 – 7 mars 1902.	1 volume
284.	8 mars 1902 – 21 février 1903.	1 volume
285.	22 février 1903 – 31 décembre 1903.	1 volume
286.	1 ^{er} janvier 1904 – 31 décembre 1904. Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	1 volume
287.	1 ^{er} janvier 1905 – 30 décembre 1905.	1 volume
288.	1 ^{er} janvier 1906 – 31 décembre 1906.	1 volume
289.	1 ^{er} janvier 1907 – 31 décembre 1907.	1 volume
290.	1 ^{er} janvier 1908 – 31 décembre 1908.	1 volume
291.	1 ^{er} janvier 1909 – 31 décembre 1909.	1 volume
292.	1 ^{er} janvier 1910 – 31 décembre 1910.	1 volume
293.	1 ^{er} janvier 1911 – 31 décembre 1911.	1 volume
294.	1 ^{er} janvier 1912 – 31 décembre 1912.	1 volume

295.	1 ^{er} janvier 1913 – 17 juillet 1913.	1 volume
296.	18 juillet 1913 – 31 décembre 1913.	1 volume
297.	1 ^{er} janvier 1914 – 5 juillet 1914.	1 volume
298.	6 juillet 1914 – 23 février 1915.	1 volume
299.	24 février 1915 – 15 avril 1916.	1 volume
300.	9 octobre 1938 – 25 avril 1939.	1 volume
301.	15 mai 1940 – 13 mars 1941.	1 volume
302.	14 mars 1941 – 17 janvier 1942.	1 volume
303.	18 janvier 1942 – 26 décembre 1942.	1 volume
304.	27 décembre 1942 – 5 août 1943.	1 volume
305.	6 août 1943 – 11 novembre 1943.	1 volume
306.	12 novembre 1943 – 15 février 1944.	1 volume
307.	16 février 1944 – 2 septembre 1944.	1 volume
308.	3 septembre 1944 – 10 mars 1945.	1 volume
309.	11 mars 1945 – 5 septembre 1945.	1 volume
310.	6 septembre 1945 – 9 décembre 1945.	1 volume
311.	10 décembre 1945 – 11 juin 1946.	1 volume
312.	12 juin 1946 – 4 décembre 1946.	1 volume
313.	5 décembre 1946 – 18 mai 1947.	1 volume
314.	19 mai 1947 – 19 octobre 1947.	1 volume
315.	20 octobre 1947 – 24 février 1948.	1 volume
316.	25 février 1948 – 15 août 1948.	1 volume
317.	16 août 1948 – 22 novembre 1948.	1 volume
318.	23 novembre 1948 – 28 novembre 1949.	1 volume
319.	29 novembre 1949 – 6 mars 1951.	1 volume
320.	7 mars 1951 – 20 mai 1952.	1 volume
321.	21 mai 1952 – 24 juin 1953.	1 volume
322.	25 juin 1953 – 18 juillet 1954.	1 volume
323.	19 juillet 1954 – 29 juin 1955.	1 volume
324.	30 juin 1955 – 23 mai 1956.	1 volume
325.	24 mai 1956 – 14 mai 1957.	1 volume
326.	15 mai 1957 – 18 avril 1958.	1 volume
327.	19 avril 1958 – 28 février 1959.	1 volume
328.	1 ^{er} mars 1959 – 18 octobre 1959.	1 volume
329.	19 octobre 1959 – 19 août 1960.	1 volume
330.	20 août 1960 – 27 juin 1961.	1 volume
331.	28 juin 1961 – 20 mai 1962.	1 volume
332.	21 mai 1962 – 4 avril 1963.	1 volume
333.	5 avril 1963 – 11 mars 1964.	1 volume
334.	12 mars 1965 – 9 février 1965.	1 volume
335.	10 février 1965 – 6 février 1966.	1 volume
336.	7 février 1966 – 10 janvier 1967.	1 volume
337.	11 janvier 1967 – 26 décembre 1967.	1 volume
338.	27 décembre 1967 – 9 décembre 1968.	1 volume
339.	11 décembre 1968 – 9 mai 1969.	1 volume
340.	1 ^{er} avril 1969 – 31 décembre 1969.	1 liasse
341.	1 ^{er} janvier 1970 – 31 décembre 1970.	1 liasse
342.	1 ^{er} janvier 1971 – 31 décembre 1971.	1 liasse

343.	1 ^{er} janvier 1972 – 5 décembre 1972.	1 liasse
344.	6 décembre 1972 – 31 mars 1973.	1 liasse
345-353.	Registres de la population (mod. n° 53). 1944-1976.	9 volumes
345.	1 ^{er} avril 1944 – 31 avril 1947.	
346.	1 ^{er} mai 1947 – 31 août 1949.	
347.	1 ^{er} septembre 1949 – 31 août 1952.	
348.	1 ^{er} janvier 1957 – 31 avril 1959.	
349.	10 février 1967 – 31 décembre 1968.	
350.	1 ^{er} avril 1969 – 30 juin 1971.	
351.	1 ^{er} juillet 1971 – 30 septembre 1973.	
352.	1 ^{er} octobre 1973 – 31 décembre 1975.	
353.	1 ^{er} janvier 1976 – 31 avril 1976.	
354-355.	Registres indiquant les détenus transférés vers d'autres établissements pénitentiaires. 1963-1975.	2 volumes
354.	20 mars 1963 – 29 novembre 1968.	
355.	4 décembre 1968 – 2 avril 1975.	
356.	Réquisitoires d'écrou établis par le président du Tribunal de première Instance de Charleroi, tendant à faire déténir des mineurs par voie de correction paternelle. 1876-1886.	1 chemise
357-467.	Pièces constitutives des dossiers d'écrou. 1807-1892.	111 liasses
357.	1807-1851.	
358.	1843-1849.	
359.	1850.	
360.	1851.	
361.	1852.	
362.	1853.	
363.	1854.	
364.	1855.	
365.	1856.	
366.	1857 (1).	
367.	1857 (2).	
368.	1858.	
369.	1859.	
370.	1860.	
371.	1861.	
372.	1862 (1).	
373.	1862 (2).	
374.	1863.	
375.	1864.	
376.	1865.	
377.	1866.	
378.	1867.	
379.	1868.	

380.	1869.
381.	1869-1871.
382.	1872.
383.	1873.
384.	1874.
385.	1875.
386.	1876.
387.	1877.
388.	1877-1879.
389.	1878.
390.	1879.
391.	1879-1885.
392.	1880.
393.	1881.
394.	1882 (1).
395.	1882 (2).
396.	1883 (1).
397.	1883 (2).
398.	1883 (3).
399.	1883-1884.
400.	1884-1886.
401.	1885 (1).
402.	1885 (2).
403.	1886 (1).
404.	1886 (2).
405.	1886 (3).
406.	1886 (4).
407.	1887 (1).
408.	1887 (2).
409.	1887 (3).
410.	1887 (4).
411.	janvier 1888
412.	février 1888.
413.	mars 1888.
414.	avril 1888.
415.	mai 1888.
416.	juin 1888.
417.	juillet 1888.
418.	août 1888.
419.	septembre 1888.
420.	octobre 1888.
421.	novembre 1888.
422.	décembre 1888.
423.	janvier 1889.
424.	février 1889.
425.	mars 1889.
426.	avril 1889.
427.	mai 1889.

- 428. juin 1889.
- 429. juillet 1889.
- 430. août 1889.
- 431. septembre 1889.
- 432. octobre 1889.
- 433. novembre 1889.
- 434. décembre 1889.
- 435. janvier 1890.
- 436. février 1890.
- 437. mars 1890.
- 438. avril 1890.
- 439. mai 1890.
- 440. juin 1890.
- 441. juillet 1890.
- 442. août 1890.
- 443. septembre 1890.
- 444. octobre 1890.
- 445. novembre 1890.
- 446. décembre 1890.
- 447. janvier 1891.
- 448. février 1891.
- 449. mars 1891.
- 450. avril 1891.
- 451. mai 1891.
- 452. juin 1891.
- 453. juillet 1891.
- 454. août 1891.
- 455. septembre 1891.
- 456. octobre 1891.
- 457. novembre 1891.
- 458. décembre 1891.
- 459. janvier 1892.
- 460. février 1892.
- 461. mars 1892.
- 462. avril 1892.
- 463. mai 1892.
- 464. juin 1892.
- 465. juillet 1892.
- 466. août 1892.
- 467. septembre 1892.
- 468-1844. Dossiers d'écrou.
1892-1980.
- 468. octobre 1892.
- 469. novembre 1892.
- 470. décembre 1892.
- 471. janvier 1893.
- 472. février 1893.
- 473. mars 1893.

1377 liasses

- 474. avril 1893.
- 475. mai 1893.
- 476. juin 1893.
- 477. juillet 1893.
- 478. août 1893.
- 479. septembre 1893.
- 480. octobre 1893.
- 481. novembre 1893.
- 482. décembre 1893.
- 483. janvier 1894.
- 484. février 1894.
- 485. mars 1894.
- 486. avril 1894.
- 487. mai 1894.
- 488. juin 1894.
- 489. juillet 1894.
- 490. août 1894.
- 491. septembre 1894.
- 492. octobre 1894.
- 493. novembre 1894.
- 494. décembre 1894.
- 495. janvier 1895.
- 496. février 1895.
- 497. mars 1895.
- 498. avril 1895.
- 499. mai 1895.
- 500. juin 1895.
- 501. juillet 1895.
- 502. août 1895.
- 503. septembre 1895.
- 504. octobre 1895.
- 505. novembre 1895.
- 506. décembre 1895.
- 507. janvier 1896.
- 508. février 1896.
- 509. mars 1896.
- 510. avril 1896.
- 511. mai 1896.
- 512. juin 1896.
- 513. juillet 1896.
- 514. août 1896.
- 515. septembre 1896.
- 516. octobre 1896.
- 517. novembre 1896.
- 518. décembre 1896.
- 519. janvier 1897.
- 520. février 1897.
- 521. mars 1897.

- 522. avril 1897.
- 523. mai 1897.
- 524. juin 1897.
- 525. juillet 1897.
- 526. août 1897.
- 527. septembre 1897.
- 528. octobre 1897 (1).
- 529. octobre 1897 (2).
- 530. novembre 1897.
- 531. décembre 1897.
- 532. janvier 1898 (1).
- 533. janvier 1898 (2).
- 534. février 1898.
- 535. mars 1898.
- 536. avril 1898.
- 537. mai 1898.
- 538. juin 1898.
- 539. juillet 1898.
- 540. août 1898.
- 541. septembre 1898.
- 542. octobre 1898 (1).
- 543. octobre 1898 (2).
- 544. novembre 1898.
- 545. décembre 1898.
- 546. janvier 1899 (1).
- 547. janvier 1899 (2).
- 548. février 1899 (1).
- 549. février 1899 (2).
- 550. mars 1899.
- 551. avril 1899.
- 552. mai 1899 (1).
- 553. mai 1899 (2).
- 554. juin 1899.
- 555. juillet 1899 (1).
- 556. juillet 1899 (2).
- 557. août 1899.
- 558. septembre 1899.
- 559. octobre 1899.
- 560. novembre 1899.
- 561. décembre 1899.
- 562. janvier 1900 (1).
- 563. janvier 1900 (2).
- 564. mars 1900.
- 565. avril 1900.
- 566. mai 1900.
- 567. juin 1900.
- 568. juillet 1900.
- 569. août 1900 (1).

- 570. août 1900 (2).
- 571. septembre 1900.
- 572. octobre 1900.
- 573. novembre 1900.
- 574. décembre 1900.
- 575. janvier 1901.
- 576. février 1901.
- 577. mars 1901.
- 578. avril 1901 (1).
- 579. avril 1901 (2).
- 580. mai 1901.
- 581. juin 1901.
- 582. juillet 1901.
- 583. août 1901.
- 584. septembre 1901.
- 585. octobre 1901 (1).
- 586. octobre 1901 (2).
- 587. novembre 1901 (1).
- 588. novembre 1901 (2).
- 589. décembre 1901 (1).
- 590. décembre 1901 (2).
- 591. janvier 1902 (1).
- 592. janvier 1902 (2).
- 593. février 1902 (1).
- 594. février 1902 (2).
- 595. mars 1902 (1).
- 596. mars 1902 (2).
- 597. avril 1902 (1).
- 598. avril 1902 (2).
- 599. mai 1902 (1).
- 600. mai 1902 (2).
- 601. juin 1902 (1).
- 602. juin 1902 (2).
- 603. juillet 1902 (1).
- 604. juillet 1902 (2).
- 605. août 1902 (1).
- 606. août 1902 (2).
- 607. septembre 1902.
- 608. octobre 1902 (1).
- 609. octobre 1902 (2).
- 610. novembre 1902 (1).
- 611. novembre 1902 (2).
- 612. décembre 1902 (1).
- 613. décembre 1902 (2).
- 614. janvier 1903 (1).
- 615. janvier 1903 (2).
- 616. février 1903 (1).
- 617. février 1903 (2).

- 618. mars 1903 (1).
- 619. mars 1903 (2).
- 620. avril 1903 (1).
- 621. avril 1903 (2).
- 622. mai 1903 (1).
- 623. mai 1903 (2).
- 624. juin 1903 (1).
- 625. juin 1903 (2).
- 626. juillet 1903 (1).
- 627. juillet 1903 (2).
- 628. août 1903 (1).
- 629. août 1903 (2).
- 630. septembre 1903.
- 631. octobre 1903 (1).
- 632. octobre 1903 (2).
- 633. novembre 1903 (1).
- 634. novembre 1903 (2).
- 635. décembre 1903 (1).
- 636. décembre 1903 (2).
- 637. janvier 1904 (1).
- 638. janvier 1904 (2).
- 639. février 1904 (1).
- 640. février 1904 (2).
- 641. mars 1904 (1).
- 642. mars 1904 (2).
- 643. avril 1904 (1).
- 644. avril 1904 (2).
- 645. mai 1904.
- 646. juin 1904 (1).
- 647. juin 1904 (2).
- 648. juillet 1904 (1).
- 649. juillet 1904 (2).
- 650. août 1904 (1).
- 651. août 1904 (2).
- 652. octobre 1904 (1).
- 653. octobre 1904 (2).
- 654. octobre 1904 (3).
- 655. novembre 1904.
- 656. décembre 1904 (1).
- 657. décembre 1904 (2).
- 658. janvier 1905 (1).
- 659. janvier 1905 (2).
- 660. février 1905 (1).
- 661. février 1905 (2).
- 662. mars 1905 (1).
- 663. mars 1905 (2).
- 664. avril 1905 (1).
- 665. avril 1905 (2).

- 666. avril 1905 (3).
- 667. juin 1905.
- 668. juillet 1905.
- 669. août 1905.
- 670. septembre 1905.
- 671. octobre 1905.
- 672. novembre 1905.
- 673. décembre 1905.
- 674. janvier 1906 (1).
- 675. janvier 1906 (2).
- 676. février 1906 (1).
- 677. février 1906 (2).
- 678. mars 1906 (1).
- 679. mars 1906 (2).
- 680. avril 1906 (1).
- 681. avril 1906 (2).
- 682. mai 1906 (1).
- 683. mai 1906 (2).
- 684. juin 1906 (1).
- 685. juin 1906 (2).
- 686. juillet 1906 (1).
- 687. juillet 1906 (2).
- 688. août 1906 (1).
- 689. août 1906 (2).
- 690. septembre 1906.
- 691. octobre 1906.
- 692. novembre 1906.
- 693. décembre 1906 (1).
- 694. décembre 1906 (2).
- 695. janvier 1907 (1).
- 696. janvier 1907 (2).
- 697. février 1907 (1).
- 698. février 1907 (2).
- 699. mars 1907 (1).
- 700. mars 1907 (2).
- 701. avril 1907 (1).
- 702. avril 1907 (2).
- 703. mai 1907 (1).
- 704. mai 1907 (2).
- 705. juin 1907 (1).
- 706. juin 1907 (2).
- 707. juillet 1907 (1).
- 708. juillet 1907 (2).
- 709. août 1907 (1).
- 710. août 1907 (2).
- 711. septembre 1907 (1).
- 712. septembre 1907 (2).
- 713. octobre 1907 (1).

- 714. octobre 1907 (2).
- 715. novembre 1907 (1).
- 716. novembre 1907 (2).
- 717. décembre 1907 (1).
- 718. décembre 1907 (2).
- 719. janvier 1908 (1).
- 720. janvier 1908 (2).
- 721. février 1908 (1).
- 722. février 1908 (2).
- 723. mars 1908 (1).
- 724. mars 1908 (2).
- 725. avril 1908 (1).
- 726. avril 1908 (2).
- 727. mai 1908 (1).
- 728. mai 1908 (2).
- 729. juin 1908 (1).
- 730. juin 1908 (2).
- 731. juillet 1908 (1).
- 732. juillet 1908 (2).
- 733. août 1908 (1).
- 734. août 1908 (2).
- 735. septembre 1908 (1).
- 736. septembre 1908 (2).
- 737. octobre 1908 (1).
- 738. octobre 1908 (2).
- 739. novembre 1908 (1).
- 740. novembre 1908 (2).
- 741. décembre 1908 (1).
- 742. décembre 1908 (2).
- 743. janvier 1909 (1).
- 744. janvier 1909 (2).
- 745. février 1909 (1).
- 746. février 1909 (2).
- 747. mars 1909 (1).
- 748. mars 1909 (2).
- 749. avril 1909 (1).
- 750. avril 1909 (2).
- 751. mai 1909 (1).
- 752. mai 1909 (2).
- 753. juin 1909 (1).
- 754. juin 1909 (2).
- 755. juillet 1909 (1).
- 756. juillet 1909 (2).
- 757. août 1909 (1).
- 758. août 1909 (2).
- 759. septembre 1909.
- 760. octobre 1909 (1).
- 761. octobre 1909 (2).

- 762. novembre 1909.
- 763. décembre 1909 (1).
- 764. décembre 1909 (2).
- 765. janvier 1910 (1).
- 766. janvier 1910 (2).
- 767. mars 1910.
- 768. avril 1910.
- 769. mai 1910.
- 770. juin 1910.
- 771. juillet 1910.
- 772. août 1910.
- 773. septembre 1910.
- 774. octobre 1910.
- 775. novembre 1910.
- 776. décembre 1910.
- 777. janvier 1911.
- 778. février 1911 (1).
- 779. février 1911 (2).
- 780. mars 1911 (1).
- 781. mars 1911 (2).
- 782. avril 1911.
- 783. mai 1911 (1).
- 784. juin 1911.
- 785. juillet 1911.
- 786. août 1911.
- 787. septembre 1911.
- 788. octobre 1911.
- 789. novembre 1911 (1).
- 790. novembre 1911 (2).
- 791. décembre 1911 (1).
- 792. décembre 1911 (2).
- 793. janvier 1912.
- 794. février 1912 (1).
- 795. février 1912 (2).
- 796. mars 1912.
- 797. avril 1912.
- 798. mai 1912.
- 799. juin 1912.
- 800. juillet 1912.
- 801. août 1912.
- 802. septembre 1912 (1).
- 803. septembre 1912 (2).
- 804. novembre 1912.
- 805. décembre 1912.
- 806. janvier 1913.
- 807. février 1913 (1).
- 808. février 1913 (2).
- 809. mars 1913 (1).

- 810. mars 1913 (2).
- 811. mars 1913 (3).
- 812. mars 1913 (4).
- 813. avril 1913 (1).
- 814. avril 1913 (2).
- 815. mai 1913 (1).
- 816. mai 1913 (2).
- 817. juillet 1913 (1).
- 818. juillet 1913 (2).
- 819. août 1913.
- 820. septembre 1913.
- 821. octobre 1913 (1).
- 822. octobre 1913 (2).
- 823. novembre 1913 (1).
- 824. novembre 1913 (2).
- 825. décembre 1913.
- 826. janvier 1914 (1).
- 827. janvier 1914 (2).
- 828. février 1914 (1).
- 829. février 1914 (2).
- 830. mars 1914 (1).
- 831. mars 1914 (2).
- 832. avril 1914 (1).
- 833. avril 1914 (2).
- 834. mai 1914.
- 835. juin 1914 (1).
- 836. juin 1914 (2).
- 837. juillet 1914 (1).
- 838. juillet 1914 (2).
- 839. août 1914.
- 840. septembre 1914.
- 841. octobre 1914.
- 842. novembre 1914.
- 843. décembre 1914.
- 844. janvier 1915.
- 845. février 1915.
- 846. mars 1915.
- 847. avril 1915.
- 848. mai 1915.
- 849. juin 1915.
- 850. juillet 1915.
- 851. août 1915.
- 852. septembre 1915.
- 853. octobre 1915.
- 854. novembre 1915.
- 855. décembre 1915.
- 856. janvier 1916.
- 857. février 1916.

- 858. mars 1916.
- 859. avril 1916.
- 860. mai 1916.
- 861. juin 1916.
- 862. juillet 1916.
- 863. août 1916.
- 864. septembre 1916.
- 865. octobre 1916.
- 866. novembre 1916.
- 867. décembre 1916.
- 868. janvier 1917.
- 869. février 1917.
- 870. mars 1917.
- 871. avril 1917.
- 872. mai 1917.
- 873. juin 1917.
- 874. juillet 1917.
- 875. août 1917.
- 876. septembre 1917.
- 877. octobre 1917.
- 878. novembre 1917.
- 879. décembre 1917.
- 880. janvier 1918.
- 881. février 1918.
- 882. mars 1918.
- 883. avril 1918.
- 884. mai 1918.
- 885. juin 1918.
- 886. juillet 1918.
- 887. août 1918.
- 888. septembre 1918.
- 889. octobre 1918.
- 890. novembre 1918.
- 891. décembre 1918 (1).
- 892. décembre 1918 (2).
- 893. janvier 1919.
- 894. février 1919.
- 895. mars 1919 (1).
- 896. mars 1919 (2).
- 897. avril 1919.
- 898. mai 1919.
- 899. juin 1919.
- 900. juillet 1919.
- 901. août 1919.
- 902. septembre 1919 (1).
- 903. septembre 1919 (2).
- 904. novembre 1919.
- 905. décembre 1919.

- 906. janvier 1920.
- 907. février 1920.
- 908. mars 1920.
- 909. avril 1920.
- 910. mai 1920.
- 911. juin 1920.
- 912. juillet 1920.
- 913. août 1920.
- 914. septembre 1920.
- 915. octobre 1920.
- 916. novembre 1920.
- 917. décembre 1920.
- 918. janvier 1921.
- 919. février 1921.
- 920. mars 1921.
- 921. avril 1921.
- 922. mai 1921.
- 923. juin 1921.
- 924. juillet 1921.
- 925. août 1921.
- 926. septembre 1921.
- 927. octobre 1921.
- 928. novembre 1921.
- 929. décembre 1921.
- 930. janvier 1922.
- 931. février 1922.
- 932. mars 1922.
- 933. avril 1922.
- 934. mai 1922.
- 935. juin 1922.
- 936. juillet 1922.
- 937. août 1922.
- 938. septembre 1922.
- 939. octobre 1922.
- 940. novembre 1922.
- 941. décembre 1922.
- 942. janvier 1923.
- 943. février 1923.
- 944. mars 1923.
- 945. avril 1923.
- 946. mai 1923.
- 947. juin 1923.
- 948. juillet 1923.
- 949. août 1923.
- 950. septembre 1923.
- 951. octobre 1923.
- 952. novembre 1923.
- 953. décembre 1923.

- 954. janvier 1924.
- 955. février 1924.
- 956. mars 1924.
- 957. avril 1924.
- 958. mai 1924.
- 959. juin 1924.
- 960. juillet 1924.
- 961. août 1924 (1).
- 962. août 1924 (2).
- 963. septembre 1924.
- 964. novembre 1924.
- 965. décembre 1924.
- 966. janvier 1925.
- 967. février 1925.
- 968. mars 1925.
- 969. avril 1925.
- 970. mai 1925.
- 971. juin 1925.
- 972. juillet 1925.
- 973. août 1925.
- 974. septembre 1925.
- 975. octobre 1925.
- 976. novembre 1925.
- 977. décembre 1925.
- 978. janvier 1926.
- 979. février 1926.
- 980. avril 1926.
- 981. mai 1926.
- 982. juin 1926.
- 983. juillet 1926.
- 984. août 1926.
- 985. octobre 1926.
- 986. novembre 1926.
- 987. décembre 1926.
- 988. janvier 1927.
- 989. février 1927.
- 990. mars 1927.
- 991. avril 1927.
- 992. mai 1927.
- 993. juin 1927.
- 994. juillet 1927.
- 995. août 1927.
- 996. septembre 1927.
- 997. octobre 1927.
- 998. novembre 1927.
- 999. décembre 1927.
- 1000. janvier 1928.
- 1001. février 1928.

- 1002. avril 1928.
- 1003. mai 1928.
- 1004. juin 1928.
- 1005. juillet 1928.
- 1006. août 1928.
- 1007. septembre 1928.
- 1008. octobre 1928.
- 1009. novembre 1928.
- 1010. décembre 1928.
- 1011. janvier 1929.
- 1012. février 1929.
- 1013. mars 1929 (1).
- 1014. mars 1929 (2).
- 1015. avril 1929.
- 1016. mai 1929.
- 1017. juin 1929.
- 1018. juillet 1929.
- 1019. août 1929.
- 1020. septembre 1929.
- 1021. octobre 1929.
- 1022. novembre 1929.
- 1023. décembre 1929.
- 1024. janvier 1930.
- 1025. février 1930.
- 1026. mars 1930.
- 1027. avril 1930.
- 1028. mai 1930.
- 1029. juin 1930.
- 1030. juillet 1930.
- 1031. août 1930.
- 1032. septembre 1930.
- 1033. octobre 1930.
- 1034. novembre 1930.
- 1035. décembre 1930.
- 1036. janvier 1931.
- 1037. février 1931.
- 1038. mars 1931.
- 1039. avril 1931.
- 1040. mai 1931.
- 1041. juin 1931.
- 1042. juillet 1931.
- 1043. août 1931.
- 1044. septembre 1931.
- 1045. octobre 1931 (1).
- 1046. octobre 1931 (2).
- 1047. novembre 1931.
- 1048. décembre 1931 (1).
- 1049. décembre 1931 (2).

- 1050. janvier 1932.
- 1051. février 1932 (1).
- 1052. février 1932 (2).
- 1053. mars 1932 (1).
- 1054. mars 1932 (2).
- 1055. avril 1932 (1).
- 1056. avril 1932 (2).
- 1057. mai 1932 (1).
- 1058. mai 1932 (2).
- 1059. juin 1932.
- 1060. juillet 1932 (1).
- 1061. juillet 1932 (2).
- 1062. août 1932 (1).
- 1063. août 1932 (2).
- 1064. septembre 1932 (1).
- 1065. septembre 1932 (2).
- 1066. octobre 1932.
- 1067. novembre 1932.
- 1068. décembre 1932.
- 1069. janvier 1933.
- 1070. février 1933.
- 1071. mars 1933.
- 1072. avril 1933.
- 1073. mai 1933.
- 1074. juin 1933.
- 1075. juillet 1933 (1).
- 1076. juillet 1933 (2).
- 1077. août 1933.
- 1078. septembre 1933.
- 1079. octobre 1933.
- 1080. novembre 1933.
- 1081. décembre 1933.
- 1082. janvier 1934 (1).
- 1083. janvier 1934 (2).
- 1084. février 1934 (1).
- 1085. février 1934 (2).
- 1086. mars 1934.
- 1087. avril 1934.
- 1088. mai 1934.
- 1089. juin 1934.
- 1090. juillet 1934.
- 1091. août 1934.
- 1092. septembre 1934.
- 1093. octobre 1934.
- 1094. novembre 1934 (1).
- 1095. novembre 1934 (2).
- 1096. décembre 1934.
- 1097. janvier 1935 (1).

- 1098. janvier 1935 (2).
- 1099. février 1935 (1).
- 1100. février 1935 (2).
- 1101. mars 1935 (1).
- 1102. mars 1935 (2).
- 1103. avril 1935 (1).
- 1104. avril 1935 (2).
- 1105. mai 1935 (1).
- 1106. mai 1935 (2).
- 1107. juin 1935 (1).
- 1108. juin 1935 (2).
- 1109. juillet 1935 (1).
- 1110. juillet 1935 (2).
- 1111. août 1935 (1).
- 1112. août 1935 (2).
- 1113. septembre 1935.
- 1114. octobre 1935.
- 1115. novembre 1935.
- 1116. décembre 1935 (1).
- 1117. janvier 1936.
- 1118. février 1936.
- 1119. mars 1936.
- 1120. avril 1936.
- 1121. mai 1936.
- 1122. juin 1936.
- 1123. juillet 1936.
- 1124. août 1936.
- 1125. septembre 1936.
- 1126. octobre 1936.
- 1127. novembre 1936.
- 1128. décembre 1936.
- 1129. janvier 1937.
- 1130. février 1937.
- 1131. mars 1937.
- 1132. avril 1937.
- 1133. mai 1937.
- 1134. juin 1937.
- 1135. juillet 1937.
- 1136. août 1937.
- 1137. septembre 1937.
- 1138. octobre 1937.
- 1139. novembre 1937.
- 1140. décembre 1937.
- 1141. janvier 1938.
- 1142. février 1938.
- 1143. mars 1938.
- 1144. avril 1938.
- 1145. mai 1938.

- 1146. juin 1938.
- 1147. juillet 1938.
- 1148. août 1938.
- 1149. septembre 1938.
- 1150. octobre 1938.
- 1151. novembre 1938.
- 1152. décembre 1938.
- 1153. janvier 1939 (1).
- 1154. janvier 1939 (2).
- 1155. février 1939.
- 1156. mars 1939.
- 1157. avril 1939.
- 1158. mai 1939.
- 1159. juin 1939.
- 1160. juillet 1939.
- 1161. août 1939.
- 1162. septembre 1939.
- 1163. octobre 1939.
- 1164. novembre 1939.
- 1165. décembre 1939.
- 1166. janvier 1940.
- 1167. février 1940.
- 1168. mars 1940.
- 1169. avril 1940.
- 1170. mai 1940 (1).
- 1171. mai 1940 (2).
- 1172. juin 1940.
- 1173. juillet 1940.
- 1174. août 1940.
- 1175. septembre 1940.
- 1176. octobre 1940.
- 1177. novembre 1940.
- 1178. décembre 1940.
- 1179. janvier 1941.
- 1180. février 1941.
- 1181. mars 1941.
- 1182. avril 1941.
- 1183. mai 1941.
- 1184. juin 1941.
- 1185. juillet 1941.
- 1186. août 1941.
- 1187. septembre 1941.
- 1188. octobre 1941.
- 1189. novembre 1941.
- 1190. décembre 1941.
- 1191. janvier 1942.
- 1192. février 1942.
- 1193. mars 1942.

- 1194. avril 1942.
- 1195. mai 1942.
- 1196. juin 1942.
- 1197. juillet 1942.
- 1198. août 1942.
- 1199. septembre 1942.
- 1200. octobre 1942.
- 1201. novembre 1942.
- 1202. décembre 1942.
- 1203. janvier 1943 (1).
- 1204. janvier 1943 (2).
- 1205. février 1943 (1).
- 1206. février 1943 (2).
- 1207. mars 1943 (1).
- 1208. mars 1943 (2).
- 1209. avril 1943 (1).
- 1210. avril 1943 (2).
- 1211. mai 1943 (1).
- 1212. mai 1943 (2).
- 1213. juin 1943 (1).
- 1214. juin 1943 (2).
- 1215. juillet 1943 (1).
- 1216. juillet 1943 (2).
- 1217. août 1943 (1).
- 1218. août 1943 (2).
- 1219. septembre 1943.
- 1220. octobre 1943.
- 1221. novembre 1943.
- 1222. décembre 1943 (1).
- 1223. décembre 1943 (2).
- 1224. janvier 1944.
- 1225. février 1944 (1).
- 1226. février 1944 (2).
- 1227. mars 1944.
- 1228. avril 1944.
- 1229. mai 1944.
- 1230. juin 1944 (1).
- 1231. juin 1944 (2).
- 1232. juillet 1944 (1).
- 1233. juillet 1944 (2).
- 1234. août 1944.
- 1235. septembre 1944.
- 1236. octobre 1944.
- 1237. novembre 1944.
- 1238. décembre 1944.
- 1239. janvier 1945.
- 1240. avril 1945.
- 1241. mai 1945 (1).

- 1242. mai 1945 (2).
- 1243. juin 1945 (1).
- 1244. juin 1945 (2).
- 1245. juillet 1945.
- 1246. août 1945.
- 1247. septembre 1945 (1).
- 1248. septembre 1945 (2).
- 1249. octobre 1945 (1).
- 1250. octobre 1945 (2).
- 1251. novembre 1945.
- 1252. décembre 1945.
- 1253. janvier 1946.
- 1254. février 1946.
- 1255. mars 1946 (1).
- 1256. mars 1946 (2).
- 1257. avril 1946.
- 1258. mai 1946.
- 1259. juin 1946.
- 1260. juillet 1946.
- 1261. septembre 1946.
- 1262. octobre 1946.
- 1263. novembre-décembre 1946.
- 1264. janvier 1947 (1).
- 1265. janvier 1947 (2).
- 1266. février 1947.
- 1267. mars 1947.
- 1268. avril 1947 (1).
- 1269. avril 1947 (2).
- 1270. mai 1947.
- 1271. juin 1947.
- 1272. juillet 1947.
- 1273. août 1947.
- 1274. septembre 1947.
- 1275. octobre 1947.
- 1276. novembre 1947.
- 1277. décembre 1947.
- 1278. janvier 1948.
- 1279. février 1948.
- 1280. mars 1948 (1).
- 1281. mars 1948 (2).
- 1282. avril 1948 (1).
- 1283. avril 1948 (2).
- 1284. mai 1948.
- 1285. juin 1948 (1).
- 1286. juin 1948 (2).
- 1287. juillet 1948.
- 1288. août 1948.
- 1289. septembre 1948.

- 1290. octobre 1948.
- 1291. novembre - décembre 1948.
- 1292. janvier 1949.
- 1293. février 1949.
- 1294. mars 1949.
- 1295. avril 1949.
- 1296. mai 1949.
- 1297. juin 1949.
- 1298. juillet 1949.
- 1299. août 1949.
- 1300. septembre 1949.
- 1301. octobre 1949.
- 1302. novembre 1949.
- 1303. décembre 1949.
- 1304. janvier 1950.
- 1305. février 1950.
- 1306. mars 1950.
- 1307. avril 1950.
- 1308. mai 1950.
- 1309. juin 1950.
- 1310. juillet 1950.
- 1311. août 1950.
- 1312. septembre 1950.
- 1313. octobre 1950.
- 1314. novembre 1950.
- 1315. décembre 1950.
- 1316. janvier 1951.
- 1317. février 1951.
- 1318. mars 1951.
- 1319. avril 1951.
- 1320. mai 1951.
- 1321. juin 1951.
- 1322. juillet 1951.
- 1323. août 1951.
- 1324. septembre 1951.
- 1325. octobre 1951.
- 1326. novembre 1951.
- 1327. décembre 1951.
- 1328. janvier 1952.
- 1329. février 1952.
- 1330. mars 1952.
- 1331. avril 1952.
- 1332. mai 1952.
- 1333. juin 1952.
- 1334. juillet 1952.
- 1335. août 1952.
- 1336. septembre 1952.
- 1337. octobre 1952 (1).

- 1338. octobre 1952 (2).
- 1339. décembre 1952.
- 1340. janvier 1953.
- 1341. février 1953.
- 1342. mars 1953.
- 1343. avril 1953.
- 1344. mai 1953.
- 1345. juin 1953.
- 1346. juillet 1953.
- 1347. août 1953.
- 1348. septembre 1953.
- 1349. octobre 1953.
- 1350. novembre 1953.
- 1351. décembre 1953.
- 1352. janvier 1954.
- 1353. février 1954.
- 1354. mars 1954.
- 1355. avril 1954.
- 1356. mai 1954.
- 1357. juin 1954.
- 1358. juillet 1954.
- 1359. août 1954.
- 1360. septembre 1954.
- 1361. octobre 1954.
- 1362. novembre 1954.
- 1363. décembre 1954.
- 1364. janvier 1955.
- 1365. février 1955.
- 1366. mars 1955.
- 1367. avril 1955.
- 1368. mai 1955.
- 1369. juin 1955.
- 1370. juillet 1955.
- 1371. août 1955.
- 1372. septembre 1955.
- 1373. octobre 1955.
- 1374. novembre 1955.
- 1375. décembre 1955.
- 1376. janvier 1956.
- 1377. février 1956.
- 1378. mars 1956.
- 1379. avril 1956.
- 1380. mai 1956.
- 1381. juin 1956.
- 1382. juillet 1956.
- 1383. août 1956.
- 1384. septembre 1956.
- 1385. octobre 1956.

- 1386. novembre 1956.
- 1387. décembre 1956.
- 1388. janvier 1957.
- 1389. février 1957.
- 1390. mars 1957.
- 1391. avril 1957.
- 1392. mai 1957.
- 1393. juin 1957.
- 1394. juillet 1957.
- 1395. août 1957.
- 1396. septembre 1957.
- 1397. octobre 1957.
- 1398. novembre 1957.
- 1399. décembre 1957.
- 1400. janvier 1958.
- 1401. février 1958.
- 1402. mars 1958.
- 1403. avril 1958.
- 1404. mai 1958.
- 1405. juin 1958.
- 1406. juillet 1958.
- 1407. août 1958.
- 1408. septembre 1958.
- 1409. octobre 1958.
- 1410. novembre 1958.
- 1411. décembre 1958.
- 1412. janvier 1959.
- 1413. février 1959.
- 1414. mars 1959.
- 1415. avril 1959.
- 1416. mai 1959.
- 1417. juin 1959.
- 1418. juillet 1959.
- 1419. août 1959.
- 1420. septembre 1959.
- 1421. octobre 1959.
- 1422. novembre 1959.
- 1423. décembre 1959.
- 1424. janvier 1960.
- 1425. février 1960.
- 1426. mars 1960.
- 1427. avril 1960 (1).
- 1428. avril 1960 (2).
- 1429. mai 1960.
- 1430. juin 1960.
- 1431. juillet 1960.
- 1432. août 1960.
- 1433. septembre 1960 (1).

- 1434. septembre 1960 (2).
- 1435. octobre 1960.
- 1436. novembre 1960.
- 1437. décembre 1960.
- 1438. janvier 1961 (1).
- 1439. janvier 1961 (2).
- 1440. février 1961 (1).
- 1441. février 1961 (2).
- 1442. mars 1961.
- 1443. avril 1961.
- 1444. mai 1961.
- 1445. juin 1961.
- 1446. juillet 1961.
- 1447. août 1961.
- 1448. septembre 1961.
- 1449. octobre 1961.
- 1450. novembre 1961.
- 1451. décembre 1961.
- 1452. janvier 1962.
- 1453. février 1962.
- 1454. mars 1962.
- 1455. avril 1962.
- 1456. mai 1962.
- 1457. juin 1962.
- 1458. juillet 1962.
- 1459. août 1962.
- 1560. septembre 1962 (1).
- 1461. septembre 1962 (2).
- 1462. octobre 1962.
- 1463. novembre 1962.
- 1464. décembre 1962.
- 1465. janvier 1963.
- 1466. février 1963.
- 1467. mars 1963.
- 1468. avril 1963.
- 1469. mai 1963.
- 1470. juin 1963 (1).
- 1471. juin 1963 (2).
- 1472. juillet 1963.
- 1473. août 1963.
- 1474. septembre 1963.
- 1475. octobre 1963.
- 1476. novembre 1963.
- 1477. décembre 1963 (1).
- 1478. décembre 1963 (2).
- 1479. janvier 1964 (1).
- 1480. janvier 1964 (2).
- 1481. février 1964.

- 1482. mars 1964 (1).
- 1483. mars 1964 (2).
- 1484. avril 1964.
- 1485. mai 1964.
- 1486. juin 1964.
- 1487. juillet 1964 (1).
- 1488. juillet 1964 (2).
- 1489. août 1964 (1).
- 1490. août 1964 (2).
- 1491. septembre 1964.
- 1492. octobre 1964 (1).
- 1493. octobre 1964 (2).
- 1494. novembre 1964 (1).
- 1495. novembre 1964 (2).
- 1496. décembre 1964 (1).
- 1497. décembre 1964 (2).
- 1498. janvier 1965 (1).
- 1499. janvier 1965 (2).
- 1500. février 1965 (1).
- 1501. février 1965 (2).
- 1502. mars 1965.
- 1503. avril 1965.
- 1504. mai 1965 (1).
- 1505. mai 1965 (2).
- 1506. juin 1965 (1).
- 1507. juin 1965 (2).
- 1508. juillet 1965.
- 1509. août 1965.
- 1510. septembre 1965.
- 1511. octobre 1965 (1).
- 1512. octobre 1965 (2).
- 1513. novembre 1965.
- 1514. décembre 1965 (1).
- 1515. décembre 1965 (2).
- 1516. janvier 1966 (1).
- 1517. janvier 1966 (2).
- 1518. février 1966.
- 1519. mars 1966.
- 1520. avril 1966 (1).
- 1521. avril 1966 (2).
- 1522. mai 1966 (1).
- 1523. mai 1966 (2).
- 1524. juin 1966 (1).
- 1525. juin 1966 (2).
- 1526. juillet 1966.
- 1527. août 1966.
- 1528. septembre 1966 (1).
- 1529. septembre 1966 (2).

- 1530. octobre 1966.
- 1531. novembre 1966 (1).
- 1532. novembre 1966 (2).
- 1533. décembre 1966 (1).
- 1534. décembre 1966 (2).
- 1535. janvier 1967 (1).
- 1536. janvier 1967 (2).
- 1537. février 1967.
- 1538. mars 1967 (1).
- 1539. mars 1967 (2).
- 1540. avril 1967 (1).
- 1541. avril 1967 (2).
- 1542. mai 1967 (1).
- 1543. mai 1967 (2).
- 1544. juin 1967 (1).
- 1545. juin 1967 (2).
- 1546. juillet 1967.
- 1547. août 1967.
- 1548. septembre 1967 (1).
- 1549. septembre 1967 (2).
- 1550. octobre 1967 (1).
- 1551. octobre 1967 (2).
- 1552. novembre 1967 (1).
- 1553. novembre 1967 (2).
- 1554. décembre 1967 (1).
- 1555. décembre 1967 (2).
- 1556. janvier 1968 (1).
- 1557. janvier 1968 (2).
- 1558. février 1968 (1).
- 1559. février 1968 (2).
- 1560. mars 1968 (1).
- 1561. mars 1968 (2).
- 1562. avril 1968 (1).
- 1563. avril 1968 (2).
- 1564. mai 1968 (1).
- 1565. mai 1968 (2).
- 1566. juin 1968.
- 1567. juillet 1968.
- 1568. août 1968 (1).
- 1569. août 1968 (2).
- 1570. septembre 1968 (1).
- 1571. septembre 1968 (2).
- 1572. octobre 1968 (1).
- 1573. octobre 1968 (2).
- 1574. novembre 1968 (1).
- 1575. novembre 1968 (2).
- 1576. décembre 1968 (1).
- 1577. décembre 1968 (2).

- 1578. janvier 1969 (1).
- 1579. janvier 1969 (2).
- 1580. février 1969 (1).
- 1581. février 1969 (2).
- 1582. mars 1969 (1).
- 1583. mars 1969 (2).
- 1584. avril 1969.
- 1585. mai 1969.
- 1586. juin 1969 (1).
- 1587. juin 1969 (2).
- 1588. juillet 1969 (1).
- 1589. juillet 1969 (2).
- 1590. août 1969.
- 1591. septembre 1969 (1).
- 1592. septembre 1969 (2).
- 1593. octobre 1969.
- 1594. novembre 1969 (1).
- 1595. novembre 1969 (2).
- 1596. décembre 1969 (1).
- 1597. décembre 1969 (2).
- 1598. janvier 1970 (1).
- 1599. janvier 1970 (2).
- 1600. février 1970 (1).
- 1601. février 1970 (2).
- 1602. mars 1970 (1).
- 1603. mars 1970 (2).
- 1604. avril 1970 (1).
- 1605. avril 1970 (2).
- 1606. mai 1970 (1).
- 1607. mai 1970 (2).
- 1608. juin 1970.
- 1609. juillet 1970 (1).
- 1610. juillet 1970 (2).
- 1611. août 1970.
- 1612. septembre 1970 (1).
- 1613. septembre 1970 (2).
- 1614. octobre 1970 (1).
- 1615. octobre 1970 (2).
- 1616. octobre 1970 (3).
- 1617. novembre 1970 (1).
- 1618. novembre 1970 (2).
- 1619. décembre 1970 (1).
- 1620. décembre 1970 (2).
- 1621. janvier 1971 (1).
- 1622. janvier 1971 (2).
- 1623. février 1971 (1).
- 1624. février 1971 (2).
- 1625. mars 1971 (1).

- 1626. mars 1971 (2).
- 1627. mars 1971 (3).
- 1628. avril 1971.
- 1629. mai 1971.
- 1630. juin 1971 (1).
- 1631. juin 1971 (2).
- 1632. juillet 1971 (1).
- 1633. juillet 1971 (2).
- 1634. août 1971.
- 1635. septembre 1971 (1).
- 1636. septembre 1971 (2).
- 1637. octobre 1971 (1).
- 1638. octobre 1971 (2).
- 1639. novembre 1971.
- 1640. décembre 1971 (1).
- 1641. décembre 1971 (2).
- 1642. janvier 1972 (1).
- 1643. janvier 1972 (2).
- 1644. février 1972 (1).
- 1645. février 1972 (2).
- 1646. mars 1972 (1).
- 1647. mars 1972 (2).
- 1648. avril 1972 (1).
- 1649. avril 1972 (2).
- 1650. mai 1972 (1).
- 1651. mai 1972 (2).
- 1652. juin 1972.
- 1653. juillet 1972.
- 1654. août 1972.
- 1655. septembre 1972.
- 1656. octobre 1972 (1).
- 1657. octobre 1972 (2).
- 1658. novembre 1972 (1).
- 1659. novembre 1972 (2).
- 1660. décembre 1972 (1).
- 1661. décembre 1972 (2).
- 1662. janvier 1973 (1).
- 1663. janvier 1973 (2).
- 1664. février 1973 (1).
- 1665. février 1973 (2).
- 1666. mars 1973 (1).
- 1667. mars 1973 (2).
- 1668. avril 1973 (1).
- 1669. avril 1973 (2).
- 1670. mai 1973 (1).
- 1671. mai 1973 (2).
- 1672. juin 1973 (1).
- 1673. juin 1973 (2).

- 1674. juillet 1973 (1).
- 1675. juillet 1973 (2).
- 1676. août 1973 (1).
- 1677. août 1973 (2).
- 1678. septembre 1973 (1).
- 1679. septembre 1973 (2).
- 1680. octobre 1973 (1).
- 1681. octobre 1973 (2).
- 1682. octobre 1973 (3).
- 1683. novembre 1973 (1).
- 1684. novembre 1973 (2).
- 1685. décembre 1973 (1).
- 1686. décembre 1973 (2).
- 1687. janvier 1974.
- 1688. février 1974.
- 1689. mars 1974 (1).
- 1690. mars 1974 (2).
- 1691. avril 1974 (1).
- 1692. avril 1974 (2).
- 1693. mai 1974.
- 1694. juin 1974 (1).
- 1695. juin 1974 (2).
- 1696. juillet 1974.
- 1697. août 1974 (1).
- 1698. août 1974 (2).
- 1699. septembre 1974 (1).
- 1700. septembre 1974 (2).
- 1701. septembre 1974 (3).
- 1702. octobre 1974.
- 1703. novembre 1974 (1).
- 1704. novembre 1974 (2).
- 1705. décembre 1974 (1).
- 1706. décembre 1974 (2).
- 1707. janvier 1975 (1).
- 1708. janvier 1975 (2).
- 1709. janvier 1975 (3).
- 1710. février 1975 (1).
- 1711. février 1975 (2).
- 1712. mars 1975 (1).
- 1713. mars 1975 (2).
- 1714. avril 1975 (1).
- 1715. avril 1975 (2).
- 1716. mai 1975 (1).
- 1717. mai 1975 (2).
- 1718. juin 1975 (1).
- 1719. juin 1975 (2).
- 1720. juillet 1975 (1).
- 1721. juillet 1975 (2).

- 1722. août 1975 (1).
- 1723. août 1975 (2).
- 1724. septembre 1975 (1).
- 1725. septembre 1975 (2).
- 1726. octobre 1975 (1).
- 1727. octobre 1975 (2).
- 1728. novembre 1975 (1).
- 1729. novembre 1975 (2).
- 1730. décembre 1975 (1).
- 1731. décembre 1975 (2).
- 1732. janvier 1976 (1).
- 1733. janvier 1976 (2).
- 1734. février 1976 (1).
- 1735. février 1976 (2).
- 1736. mars 1976 (1).
- 1737. mars 1976 (2).
- 1738. avril 1976 (1).
- 1739. avril 1976 (2).
- 1740. mai 1976 (1).
- 1741. mai 1976 (2).
- 1742. juin 1976 (1).
- 1743. juin 1976 (2).
- 1744. juillet 1976 (1).
- 1745. juillet 1976 (2).
- 1746. août 1976 (1).
- 1747. août 1976 (2).
- 1748. septembre 1976 (1).
- 1749. septembre 1976 (2).
- 1750. octobre 1976 (1).
- 1751. octobre 1976 (2).
- 1752. novembre 1976 (1).
- 1753. novembre 1976 (2).
- 1754. novembre 1976 (3).
- 1755. novembre 1976 (4).
- 1756. décembre 1976.
- 1757. janvier 1977 (1).
- 1758. janvier 1977 (2).
- 1759. février 1977 (1).
- 1760. février 1977 (2).
- 1761. mars 1977 (1).
- 1762. mars 1977 (2).
- 1763. avril 1977 (1).
- 1764. avril 1977 (2).
- 1765. mai 1977 (1).
- 1766. mai 1977 (2).
- 1767. juin 1977 (1).
- 1768. juin 1977 (2).
- 1769. juillet 1977 (1).

- 1770. juillet 1977 (2).
- 1771. août 1977 (1).
- 1772. août 1977 (2).
- 1773. septembre 1977 (1).
- 1774. septembre 1977 (2).
- 1775. octobre 1977 (1).
- 1776. octobre 1977 (2).
- 1777. octobre 1977 (3).
- 1778. novembre 1977 (1).
- 1779. novembre 1977 (2).
- 1780. décembre 1977 (1).
- 1781. décembre 1977 (2).
- 1782. janvier 1978 (1).
- 1783. janvier 1978 (2).
- 1784. février 1978 (1).
- 1785. février 1978 (2).
- 1786. février 1978 (3).
- 1787. mars 1978 (1).
- 1788. mars 1978 (2).
- 1789. mars 1978 (3).
- 1790. mars 1978 (4).
- 1791. avril 1978 (1).
- 1792. avril 1978 (2).
- 1793. avril 1978 (3).
- 1794. avril 1978 (4).
- 1795. mai 1978 (1).
- 1796. mai 1978 (2).
- 1797. juin 1978 (1).
- 1798. juin 1978 (2).
- 1799. juin 1978 (3).
- 1800. juillet 1978 (1).
- 1801. juillet 1978 (2).
- 1802. août 1978 (1).
- 1803. août 1978 (2).
- 1804. septembre 1978 (1).
- 1805. septembre 1978 (2).
- 1806. octobre 1978 (1).
- 1807. octobre 1978 (2).
- 1808. novembre 1978 (1).
- 1809. novembre 1978 (2).
- 1810. novembre 1978 (3).
- 1811. décembre 1978 (1).
- 1812. décembre 1978 (2).
- 1813. décembre 1978 (3).
- 1814. décembre 1978 (4).
- 1815. janvier 1979 (1).
- 1816. janvier 1979 (2).
- 1817. janvier 1979 (3).

- 1818. février 1979 (1).
- 1819. février 1979 (2).
- 1820. mars 1979 (1).
- 1821. mars 1979 (2).
- 1822. mars 1979 (3).
- 1823. mars 1979 (4).
- 1824. mars 1979 (5).
- 1825. mars 1979 (6).
- 1826. avril 1979.
- 1827. mai 1979 (1).
- 1828. mai 1979 (2).
- 1829. mai 1979 (3).
- 1830. juin 1979 (1).
- 1831. juin 1979 (2).
- 1832. juillet 1979 (1).
- 1833. juillet 1979 (2).
- 1834. août 1979 (1).
- 1835. août 1979 (2).
- 1836. septembre 1979 (1).
- 1837. septembre 1979 (2).
- 1838. octobre 1979 (1).
- 1839. octobre 1979 (2).
- 1840. octobre 1979 (3).
- 1841. novembre 1979.
- 1842. décembre 1979 (1).
- 1843. décembre 1979 (2).
- 1844. mars 1980.

2. MAISON D'ARRÊT

1845-1906. Registres d'écrou de la maison d'arrêt.
1812-1972.

62 volumes

- 1845. 11 novembre 1812 – 25 septembre 1816.
- 1846. 27 septembre 1816 – 1^{er} février 1818.
- 1847. 1^{er} février 1818 – 8 juillet 1820.
- 1848. 28 avril 1823 – 25 mai 1826.
- 1849. 29 mai 1826 – 9 août 1830.
- 1850. 2 octobre 1832 – 6 mars 1834.
- 1851. 7 mars 1834 – 15 novembre 1835.
Contient un répertoire alphabétique.
- 1852. 18 novembre 1835 – 12 décembre 1837.
Contient un répertoire alphabétique.
- 1853. 12 décembre 1837 – 2 septembre 1839.
Contient un répertoire alphabétique.
- 1854. 6 septembre 1839 – 8 février 1841.
Contient un répertoire alphabétique.
- 1855. 13 février 1841 – 24 mai 1842.
Contient un répertoire alphabétique.
- 1856. 25 mai 1842 – 5 septembre 1843.
Contient un répertoire alphabétique.

1857. 5 septembre 1843 – 30 mars 1845.
Contient un répertoire alphabétique.
1858. 2 avril 1845 – 18 février 1848.
Contient un répertoire alphabétique.
1859. 21 février 1848 – 20 août 1854.
Contient un répertoire alphabétique.
1860. 21 août 1854 – 10 novembre 1860.
Contient un répertoire alphabétique.
1861. 10 novembre 1860 – 15 janvier 1864.
Contient un répertoire alphabétique.
1862. 16 janvier 1874 – 15 février 1880.
Contient un répertoire alphabétique.
1863. 21 février 1880 – 9 mars 1885.
Contient un répertoire alphabétique.
1864. 11 mars 1885 – 25 juillet 1887.
Contient un répertoire alphabétique.¹⁸⁶⁵
Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.
1865. 25 juillet 1887 – 17 août 1892.
Contient un répertoire alphabétique.
1866. 17 août 1892 – 13 mai 1896.
Contient un répertoire alphabétique.
1867. 16 mai 1896 – 14 août 1899.
Contient un répertoire alphabétique.
1868. 14 août 1899 – 20 février 1902.
Contient un répertoire alphabétique.
1869. 20 février 1902 – 3 février 1905.
Contient un répertoire alphabétique.
1870. 6 février 1905 – 15 août 1907.
Contient un répertoire alphabétique.
1871. 19 août 1907 – 21 avril 1910.
Contient un répertoire alphabétique.
1872. 21 avril 1910 – 27 mars 1912.
Contient un répertoire alphabétique.
1873. 28 mars 1912 – 13 novembre 1913.
Contient un répertoire alphabétique.
1874. 13 novembre 1913 – 26 mars 1915.
Contient un répertoire alphabétique.
1875. 27 mars 1915 – 3 février 1917.
Contient un répertoire alphabétique.
1876. 3 février 1917 – 14 décembre 1918.
Contient un répertoire alphabétique.
1877. 14 décembre 1918 – 22 octobre 1919.
Contient un répertoire alphabétique.
1878. 22 octobre 1919 – 10 août 1921.
Contient un répertoire alphabétique.
1879. 11 août 1921 – 2 mai 1924.
Contient un répertoire alphabétique.
1880. 2 mai 1924 – 29 mai 1926.
Contient un répertoire alphabétique.
1881. 31 mai 1926 – 14 novembre 1929.
1882. 14 novembre 1929 – 6 décembre 1932.
1883. 6 décembre 1932 – 16 mars 1935.

1884.	20 mars 1935 – 17 août 1938.	
1885.	18 août 1938 – 30 juillet 1941.	
1886.	31 juillet 1941 – 13 mai 1943.	
1887.	13 mai 1943 – 30 novembre 1943	
1888.	30 novembre 1943 – 12 octobre 1944.	
1889.	12 octobre 1944 – 3 février 1945.	
1890.	3 février 1945 – 31 octobre 1945.	
1891.	31 octobre 1945 – 18 octobre 1946.	
1892.	19 octobre 1946 – 30 mars 1948.	
1893.	30 mars 1948 – 17 août 1949.	
1894.	20 août 1949 – 27 septembre 1951.	
1895.	28 septembre 1951 – 25 août 1953.	
1896.	25 août 1953 – 3 mars 1955.	
1897.	4 mars 1955 – 21 septembre 1956.	
1898.	21 septembre 1956 – 21 février 1958.	
1899.	21 février 1958 – 23 août 1959.	
	Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	
1900.	24 août 1959 – 6 décembre 1960.	
	Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	
1901.	6 décembre 1960 – 16 avril 1962.	
1902.	17 avril 1962 – 4 décembre 1963.	
1903.	4 décembre 1963 – 15 août 1965.	
1904.	15 août 1965 – 16 mai 1967.	
1905.	15 mars 1969 – 7 mars 1971.	
1906.	7 mars 1971 – 6 décembre 1972.	
1907.	Registre aux renseignements relatifs aux détenus de la maison d'arrêt. 1820-1833.	1 volume
1908-1934.	Registres d'écrou des détenus pour dettes. 1839-1958.	3 volumes, 24 cahiers et 1 pièce
	Ces registres sont tenus en vertu de l'article 790 du Code de procédure civile.	
1908.	6 avril 1839 – 7 mai 1839.	1 cahier
1909.	13 juillet 1839 – 3 avril 1840.	1 cahier
1910.	10 novembre 1841 – 2 mai 1842.	1 cahier
1911.	16 août 1843 – 30 septembre 1847.	1 volume
1912.	1 ^{er} octobre 1847 – 24 janvier 1848.	1 cahier
1913.	24 mai 1849.	1 pièce
1914.	6 juillet 1849 – 29 décembre 1852.	1 volume
1915.	29 janvier 1853 – 5 août 1853.	1 cahier
1916.	31 août 1853 – 14 novembre 1854.	1 cahier
1917.	2 décembre 1854 – 6 mai 1856.	1 cahier
1918.	16 mai 1856 – 25 février 1857.	1 cahier
1919.	3 juillet 1857 – 26 mai 1858.	1 cahier
1920.	9 juillet 1858 – 13 septembre 1859.	1 cahier
1921.	31 octobre 1859 – 1 ^{er} février 1861.	1 cahier
1922.	1 ^{er} mars 1861 – 4 avril 1862.	1 cahier
1923.	7 avril 1862 – 19 mai 1863.	1 cahier
1924.	23 mai 1863 – 2 mai 1864.	1 cahier
1925.	4 mai 1864 – 29 mai 1865.	1 cahier

1926.	10 juin 1865 – 21 décembre 1865.	1 cahier
1927.	30 janvier 1866 – 21 décembre 1866.	1 cahier
1928.	24 décembre 1866 – 22 août 1867.	1 cahier
1929.	24 août 1867 – 3 octobre 1867.	1 cahier
1930.	1 ^{er} juin 1901 – 5 juillet 1912.	1 cahier
1931.	27 juillet 1921 – 6 août 1931.	1 cahier
1932.	21 juin 1932 – 12 octobre 1933.	1 cahier
1933.	13 janvier 1937 – 17 octobre 1941.	2 cahiers
1934.	30 mars 1954 – 28 novembre 1958.	1 volume
1935.	Table chronologique des détenus pour dettes. 9 janvier 1851 – 7 février 1857.	1 cahier
1936.	Registre d'écrou des personnes recommandées ou incarcérées pour frais de justice. 5 novembre 1869 – 5 août 1871.	1 volume
1937-1942.	Registres destinés à l'inscription des mandats de dépôt et des mandats d'arrêt. 1807-1832.	6 volumes
1937.	28 avril 1807 – 25 juillet 1807.	
1938.	7 juin 1811 – 14 août 1813.	
1939.	4 mai 1812 – 7 août 1813. Ce volume comprend partiellement le même contenu que le volume n° 1938.	
1940.	22 juillet 1813 – 16 février 1817.	
1941.	7 juillet 1820 – 28 avril 1823.	
1942.	10 août 1830 – 30 septembre 1832. Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.	
1943-1944.	Registres statistiques de l'école organisée dans la maison d'arrêt mentionnant le degré d'instruction acquise par les détenus à la fin de chaque trimestre et les notes de bonne et de mauvaise conduite. 1865-1909.	2 volumes
1943.	10 février 1865 – 12 janvier 1892.	
1944.	18 février 1892 – 2 juin 1909.	

3. MAISON DE PASSAGE

1945-1983.	Registres d'écrou de la maison de passage. 1820-1981.	39 volumes
1945.	1 ^{er} février 1820 – 1 ^{er} juillet 1831.	
1946.	2 juillet 1831 – 15 septembre 1832.	
1947.	9 août 1843 – 17 août 1857. Contient un répertoire alphabétique.	
1948.	19 août 1857 – 7 janvier 1866.	
1949.	2 janvier 1866 – 27 mai 1868. Du 2 au 7 janvier 1866, le contenu de ce volume est identique à celui de l'article n° 1948. Ce volume compte un grand nombre de folios non utilisés.	
1950.	27 mars 1866 – 30 décembre 1872.	
1951.	2 janvier 1873 – 9 août 1877.	
1952.	12 août 1877 – 31 janvier 1880.	
1953.	1 ^{er} février 1880 – 31 décembre 1883.	
1954.	1 ^{er} janvier 1884 – 19 avril 1886.	

1955. 20 avril 1886 – 7 mai 1890.
 1956. 7 mai 1890 – 21 février 1895.
 1957. 22 février 1895 – 16 juillet 1897.
 Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.
 1958. 16 juillet 1897 – 24 novembre 1898.
 1959. 24 novembre 1898 – 5 février 1901.
 1960. 6 février 1901 – 6 mars 1902.
 1961. 6 mars 1902 – 28 mai 1903.
 1962. 26 mai 1903 – 5 août 1904.
 1963. 5 août 1904 – 18 août 1906.
 Contient un répertoire alphabétique.
 Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.
 1964. 18 août 1906 – 7 novembre 1908.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1965. 7 novembre 1908 – 24 mars 1911.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1966. 3 avril 1911 – 6 avril 1911.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1967. 26 juin 1913 – 11 août 1914.
 Les 5 premiers folios du volume sont manquants.
 Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.
 1968. 17 août 1914 – 28 janvier 1918.
 Contient un répertoire alphabétique.
 Ce volume n'est pas consultable en raison de son mauvais état de conservation matérielle.
 1969. 28 janvier 1918 – 29 mai 1921.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1970. 30 mai 1921 – 10 décembre 1924.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1971. 10 décembre 1924 – 28 août 1929.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1972. 28 août 1929 – 3 septembre 1932.
 1973. 3 septembre 1932 – 30 novembre 1938.
 1974. 2 décembre 1938 – 10 février 1944.
 1975. 22 février 1944 – 12 juin 1945.
 1976. 12 juin 1945 – 23 décembre 1946.
 1977. 23 décembre 1946 – 30 décembre 1947.
 1978. 30 décembre 1947 – 30 mai 1951.
 1979. 1^{er} juin 1951 – 2 juin 1958.
 1980. 4 juin 1958 – 27 décembre 1961.
 1981. 3 janvier 1962 – 27 juillet 1966.
 1982. 28 juillet 1966 – 4 novembre 1971.
 1983. 26 novembre 1980 – 21 octobre 1981.

4. MAISON DE PEINES

1984-2087. Registres d'écrou de la maison de peines.
 1848-1979.

104 volumes

1984. 2 octobre 1848 – 18 juin 1849.
 Contient un répertoire alphabétique.
 1985. 21 juin 1849 – 5 janvier 1851.
 Contient un répertoire alphabétique.

1986. 6 janvier 1851 – 15 octobre 1852.
Contient un répertoire alphabétique.
1987. 18 octobre 1852 – 12 janvier 1855.
Contient un répertoire alphabétique.
1988. 15 janvier 1855 – 7 mai 1856.
Contient un répertoire alphabétique.
1989. 7 mai 1856 – 22 août 1857.
Contient un répertoire alphabétique.
1990. 22 août 1857 – 23 juillet 1860.
Contient un répertoire alphabétique.
1991. 23 juillet 1860 – 13 février 1863.
Contient un répertoire alphabétique.
1992. 13 février 1863 – 2 novembre 1865.
Contient un répertoire alphabétique.
1993. 2 novembre 1865 – 6 novembre 1867.
Contient un répertoire alphabétique.
1994. 6 novembre 1867 – 24 septembre 1869.
Contient un répertoire alphabétique.
1995. 26 septembre 1869 – 27 mai 1871.
Contient un répertoire alphabétique.
1996. 27 mai 1871 – 18 mai 1872.
Contient un répertoire alphabétique.
1997. 18 mai 1872 – 23 septembre 1873.
Contient un répertoire alphabétique.
1998. 23 septembre 1873 – 27 septembre 1874.
Contient un répertoire alphabétique.
1999. 27 septembre 1874 – 11 mars 1876.
Contient un répertoire alphabétique.
2000. 11 mars 1876 – 11 novembre 1876.
Contient un répertoire alphabétique.
2001. 11 novembre 1876 – 30 mai 1877.
Contient un répertoire alphabétique.
2002. 30 mai 1877 – 13 février 1878.
Contient un répertoire alphabétique.
2003. 13 février 1878 – 17 août 1878.
Contient un répertoire alphabétique.
2004. 17 août 1878 – 15 avril 1879.
Contient un répertoire alphabétique.
2005. 15 avril 1879 – 18 novembre 1879.
Contient un répertoire alphabétique.
2006. 18 novembre 1879 – 25 mai 1881
Contient un répertoire alphabétique.
2007. 26 mai 1881 – 23 mai 1882.
Contient un répertoire alphabétique.
2008. 25 mai 1882 – 11 novembre 1883.
Contient un répertoire alphabétique.
2009. 13 novembre 1883 – 9 décembre 1884.
Contient un répertoire alphabétique.
2010. 9 décembre 1884 – 3 octobre 1885.
Contient un répertoire alphabétique.
2011. 3 octobre 1885 – 31 juillet 1886.
Contient un répertoire alphabétique.

2012. 1^{er} août 1886 – 31 janvier 1887.
Contient un répertoire alphabétique.
2013. 31 janvier 1887 – 26 septembre 1888.
Contient un répertoire alphabétique.
2014. 26 septembre 1888 – 28 septembre 1889.
Contient un répertoire alphabétique.
2015. 28 septembre 1889 – 26 novembre 1890.
Contient un répertoire alphabétique.
2016. 29 novembre 1890 – 30 décembre 1891.
Contient un répertoire alphabétique.
2017. 2 janvier 1892 – 12 février 1893.
Contient un répertoire alphabétique.
2018. 13 février 1893 – 6 octobre 1893.
Contient un répertoire alphabétique.
2019. 6 octobre 1893 – 26 juin 1894.
Contient un répertoire alphabétique.
2020. 26 juin 1894 – 23 juillet 1895.
Contient un répertoire alphabétique.
2021. 23 juillet 1895 – 7 octobre 1896.
Contient un répertoire alphabétique.
2022. 7 octobre 1896 – 23 novembre 1897.
Contient un répertoire alphabétique.
2023. 24 novembre 1897 – 12 janvier 1899.
Contient un répertoire alphabétique.
2024. 12 janvier 1899 – 11 avril 1900.
Contient un répertoire alphabétique.
2025. 12 avril 1900 – 25 mars 1901.
Contient un répertoire alphabétique.
2026. 25 mars 1901 – 18 mars 1902.
Contient un répertoire alphabétique.
2027. 18 mars 1902 – 19 novembre 1902.
Contient un répertoire alphabétique.
2028. 18 novembre 1902 – 19 novembre 1902.
Contient un répertoire alphabétique.
2029. 7 juillet 1903 – 28 mai 1904.
Contient un répertoire alphabétique.
2030. 28 mai 1904 – 26 avril 1905.
Contient un répertoire alphabétique.
2031. 26 avril 1905 – 17 août 1906.
Contient un répertoire alphabétique.
2032. 17 août 1906 – 13 mai 1907.
Contient un répertoire alphabétique.
2033. 13 mai 1907 – 25 février 1908.
Contient un répertoire alphabétique.
2034. 25 février 1908 – 9 décembre 1908.
Contient un répertoire alphabétique.
2035. 9 décembre 1908 – 5 novembre 1909.
Contient un répertoire alphabétique.
2036. 8 novembre 1909 – 19 août 1910.
Contient un répertoire alphabétique.
2037. 19 août 1910 – 16 mars 1911.
Contient un répertoire alphabétique.

2038. 16 mars 1911 – 21 novembre 1911.
Contient un répertoire alphabétique.
2039. 22 novembre 1911 – 15 juillet 1912.
Contient un répertoire alphabétique.
2040. 15 juillet 1912 – 17 mars 1913.
Contient un répertoire alphabétique.
2041. 17 mars 1913 – 20 septembre 1913.
Contient un répertoire alphabétique.
2042. 20 septembre 1913 – 4 mars 1914.
Contient un répertoire alphabétique.
2043. 4 mars 1914 – 2 mars 1915.
Contient un répertoire alphabétique.
2044. 3 mars 1915 – 25 mars 1917.
Contient un répertoire alphabétique.
2045. 26 mars 1917 – 22 mai 1920.
Contient un répertoire alphabétique.
2046. 22 mai 1920 – 21 décembre 1921.
2047. 24 décembre 1921 – 16 mai 1923.
Contient un répertoire alphabétique.
2048. 16 mai 1923 – 25 août 1924.
Contient un répertoire alphabétique.
2049. 26 août 1924 – 8 août 1925.
Contient un répertoire alphabétique.
2050. 10 août 1925 – 19 août 1926.
Contient un répertoire alphabétique.
2051. 20 août 1926 – 15 octobre 1927.
2052. 15 octobre 1927 – 25 mai 1928.
2053. 25 mai 1928 – 26 octobre 1928.
2054. 26 octobre 1928 – 10 juin 1929.
2055. 10 juin 1929 – 22 juin 1931.
2056. 22 juin 1931 – 13 février 1932.
2057. 13 février 1932 – 10 septembre 1932.
2058. 10 septembre 1932 – 21 mars 1933.
2059. 21 mars 1933 – 26 juin 1933.
2060. 26 juin 1933 – 27 octobre 1933.
2061. 28 octobre 1933 – 14 avril 1934.
2062. 14 avril 1934 – 15 avril 1935.
2063. 15 avril 1935 – 24 août 1935.
2064. 24 août 1935 – 2 septembre 1936.
2065. 2 septembre 1936 – 28 décembre 1937.
2066. 28 décembre 1937 – 25 mai 1939.
2067. 25 mai 1939 – 17 mars 1943.
2068. 17 mars 1943 – 5 décembre 1944.
2069. 6 décembre 1944 – 23 août 1946.
2070. 23 août 1946 – 5 avril 1948.
2071. 6 avril 1948 – 27 mai 1950.
2072. 30 mai 1950 – 11 octobre 1952.
2073. 12 octobre 1952 – 21 septembre 1954.
2074. 18 mai 1957 – 21 octobre 1958.
2075. 21 octobre 1958 – 12 septembre 1959.

2076. 12 septembre 1959 – 21 décembre 1960.
 2077. 23 décembre 1960 – 2 mai 1962.
 2078. 2 mai 1962 – 20 novembre 1963.
 2079. 21 novembre 1963 – 24 juin 1965.
 2080. 24 juin 1965 – 27 février 1967.
 2081. 27 février 1967 – 13 novembre 1968.
 2082. 14 novembre 1968 – 6 mai 1970.
 2083. 9 mai 1970 – 28 janvier 1972.
 2084. 1^{er} avril 1973 – 11 février 1975.
 2085. 11 février 1975 – 10 juillet 1976.
 2086. 10 juillet 1976 – 5 décembre 1977.
 2087. 22 février 1979 – 18 décembre 1979.
2088. Registre d'écrou des individus incarcérés à la suite d'un jugement rendu par le Tribunal impérial de Charleroi.
 18 juillet 1918 – 6 novembre 1918. 1 volume
 Contient un répertoire alphabétique.
2089. Registre d'écrou des individus condamnés à une peine correctionnelle et qui ont accompli leur peine en plusieurs fois.
 14 septembre 1963 – 17 mars 1973. 1 volume

5. MAISON PRÉVÔTALE

- 2090-2093. Registres d'écrou de la maison prévôtale.
 1805-1881. 1 cahier et 3 volumes
2090. 5 décembre 1805 (14 frimaire an XIV) – 16 novembre 1809. 1 cahier
 2091. 2 décembre 1809 – 28 janvier 1816. 1 volume
 2092. 29 novembre 1869 – 1^{er} février 1873. 1 volume
 2093. 23 octobre 1881. 1 volume
 Un seul détenu est inscrit dans ce volume.

C. ANNEXE PSYCHIATRIQUE

- 2094-2101. Registres d'écrou de l'annexe psychiatrique.
 1932-1973. 8 volumes
2094. 17 décembre 1932 – 8 avril 1941.
 2095. 29 avril 1941 – 16 mai 1951.
 2096. 16 mai 1951 – 22 septembre 1954.
 2097. 22 septembre 1954 – 25 février 1959.
 2098. 25 février 1959 – 24 avril 1963.
 2099. 24 avril 1963 – 27 avril 1966.
 2100. 27 avril 1966 – 21 mai 1969.
 2101. 21 mai 1969 – 30 mars 1973.
2102. Registre d'écrou des inculpés mis en observation par décision judiciaire (6 janvier 1931 – 30 décembre 1932), contenant aussi le registre d'écrou des anormaux internés (14 janvier 1931 – 30 décembre 1932) et le registre d'écrou des détenus placés à l'annexe psychiatrique par voie administrative (15 janvier 1931 – 27 février 1950)
 6 janvier 1931 – 27 février 1950. 1 volume

2103. Registre servant à l'inscription des détenus souffrant d'affections mentales ayant fait l'objet d'une mesure de libération à l'essai ou d'une mesure de libération définitive.
17 novembre 1932 – 27 mars 1946. 1 volume
- 2104-2156. Registres des rapports journaliers contenant les observations des infirmiers à propos du comportement des individus internés.
1931-1973. 53 volumes
2104. 27 janvier 1931 – 31 mars 1931.
2105. 1^{er} avril 1931 – 20 juillet 1931.
2106. 21 juillet 1931 – 23 octobre 1931.
2107. 24 octobre 1931 – 24 février 1932.
2108. 25 février 1932 – 1^{er} juin 1932.
2109. 2 juin 1932 – 25 octobre 1932.
2110. 26 octobre 1932 – 24 juillet 1933.
2111. 26 juillet 1933 – 27 janvier 1934.
2112. 28 janvier 1934 – 16 mai 1934.
2113. 17 mai 1934 – 1^{er} septembre 1934.
2114. 2 septembre 1934 – 9 décembre 1934.
2115. 10 décembre 1934 – 25 juin 1935.
2116. 26 juin 1935 – 10 janvier 1936.
2117. 11 janvier 1936 – 27 juillet 1936.
2118. 28 juillet 1936 – 11 février 1937.
2119. 12 février 1937 – 29 août 1937.
2120. 30 août 1937 – 16 mars 1938.
2121. 17 mars 1938 – 31 octobre 1938.
2122. 8 novembre 1939 – 19 juillet 1940.
2123. 20 juillet 1940 – 8 février 1941.
2124. 30 octobre 1941 – 15 mars 1942.
2125. 16 mars 1942 – 22 mai 1942.
2126. 23 mai 1942 – 13 décembre 1942.
2127. 1^{er} juin 1943 – 25 novembre 1943.
2128. 25 novembre 1943 – 1^{er} avril 1944.
2129. 2 avril 1944 – 27 novembre 1944.
2130. 28 novembre 1944 – 25 janvier 1945.
2131. 26 janvier 1945 – 4 mai 1945.
2132. 5 mai 1945 – 14 août 1945.
2133. 15 août 1945 – 2 octobre 1945.
2134. 3 octobre 1945 – 18 août 1946.
2135. 19 août 1946 – 1^{er} juillet 1947.
2136. 3 juillet 1947 – 6 juin 1948.
2137. 7 juin 1948 – 31 juillet 1949.
2138. 1^{er} août 1949 – 20 octobre 1950.
2139. 6 août 1951 – 19 octobre 1952.
2140. 19 octobre 1952 – 28 novembre 1953.
2141. 29 novembre 1953 – 27 décembre 1954.
2142. 28 décembre 1954 – 10 février 1956.
2143. 11 février 1956 – 15 avril 1957.

2144. 16 avril 1957 – 6 mai 1958.
2145. 7 mai 1958 – 21 décembre 1960.
2146. 22 décembre 1960 – 18 août 1962.
2147. 19 août 1962 – 29 février 1964.
2148. 1^{er} mars 1964 – 30 septembre 1964.
2149. 2 octobre 1964 – 10 décembre 1965.
2150. 11 décembre 1965 – 18 février 1967.
2151. 19 février 1967 – 8 février 1968.
2152. 11 février 1968 – 9 avril 1969.
2153. 10 avril 1969 – 24 décembre 1969.
2154. 25 décembre 1969 – 11 mars 1971.
2155. 12 mars 1971 – 7 février 1972.
2156. 8 février 1972 – 6 mai 1973.
2157. Pièces relatives aux établissements de défense sociale pour anormaux et aux annexes psychiatriques des centres pénitentiaires, créés en vertu de la loi de défense sociale du 9 avril 1930.
1930-1938. 1 chemise
2158. Pièces relatives au fonctionnement de l'annexe psychiatrique de la prison.
1925-1935. 1 chemise
2159. Répertoire alphabétique des anormaux réintégrés dans les établissements de défense sociale ou libérés définitivement.
[ca 1930 – ca 1940]. 1 pièce
2160. Pièces relatives au personnel employé au sein de l'annexe psychiatrique.
1930-1944. 1 chemise
2161. Pièces concernant la statistique des anormaux libérés de l'annexe psychiatrique.
1932-1936. 1 chemise
2162. Pièces relatives à l'activité du comité de surveillance des anormaux et aliénés libérés de l'annexe psychiatrique.
1932-1945. 1 liasse
2163. Dossiers individuels de personnes soumises au contrôle du comité de surveillance des anormaux et aliénés libérés.
1936-1941. 1 chemise
2164. Pièces relatives à l'activité de la commission fonctionnant auprès de l'annexe psychiatrique de la Prison de Charleroi.
1938-1962. 1 chemise
2165. Pièces concernant les statistiques relatives aux personnes internées à l'annexe psychiatrique entre 1931 et 1943.
1942-1944. 1 chemise
2166. Lettres reçues par le président de la commission de l'annexe psychiatrique et minutes des lettres sortantes.
1944-1947. 1 chemise

2167-2235. Dossiers individuels des personnes ayant fait l'objet d'une mesure d'internement et qui sont soumises à la surveillance de la commission de l'annexe psychiatrique de la prison.

XX^e siècle.

69 liasses

- 2167. Ab-Anc.
- 2168. And-Au.
- 2169. Bae-Bas.
- 2170. Bat-Berg.
- 2171. Bern-Bl.
- 2172. Boc.
- 2173. Bod-Bruc.
- 2174. Brul-By.
- 2175. Cal-Cas.
- 2176. Cas-Cla.
- 2177. Cla-Cli.
- 2178. Coc-Cord.
- 2179. Cori-Courta.
- 2180. Courto-Cu.
- 2181. Da-Deca.
- 2182. Decl-Deha.
- 2183. Deho-Delfe.
- 2184. Delfo-Dem.
- 2185. Den-Dev.
- 2186. Dew-Duc.
- 2187. Dul-Duy.
- 2188. E.
- 2189. Fa-Fon.
- 2190. For-Fro.
- 2191. Ga-Ge.
- 2192. Gi-Goe.
- 2193. Gom-Gre.
- 2194. Gro-Gu.
- 2195. Hae-Haq.
- 2196. Har-Her.
- 2197. Hes-Hon.
- 2198. Hor-Hy.
- 2199. J.
- 2200. K.
- 2201. Lad-Lebo.
- 2202. Lebr-Lef.
- 2203. Leg-Lich.
- 2204. Lie-Lonf.
- 2205. Long-Lo.
- 2206. Mab-Malb.
- 2207. Mald-Marl.
- 2208. Mart-Matt.
- 2209. Matu-Micha.
- 2210. Miche-More.

- 2211. Morm-Mory.
- 2212. N.
- 2213. O.
- 2214. Pa-Pe.
- 2215. Pi-Po.
- 2216. Q.
- 2217. Ra-Renar.
- 2218. Renau-Roba.
- 2219. Robe-Ru.
- 2220. Sa-Scoh.
- 2221. Scol-Soe.
- 2222. Som-St.
- 2223. Ta-Til
- 2224. Tim-Tr.
- 2225. U.
- 2226. Vae-Vandenb.
- 2227. Vandene-Vanderh.
- 2228. Vanderk-Vanha.
- 2229. Vanhe-Vanw.
- 2230. Vau-Ver.
- 2231. Ves-Vo.
- 2232. Wa-We.
- 2233. Wi-Wy.
- 2234. Y.
- 2235. Z.

2236-2239. Fiches médicales des détenus de l'annexe psychiatrique.
1931-1941.

1 fichier

- 2236. A-Deg.
- 2237. Deh-H.
- 2238. J-Pig.
- 2239. Pil-Z.

D. LABORATOIRE ANTHROPOLOGIQUE

- 2240. Relevé des observations anthropométriques effectuées sur les détenus étrangers.
19 février 1921 – 18 juillet 1927. 1 volume
- 2241. Pièces relatives aux feuilles d'observations médico-psychologiques destinées à
être annexées aux dossiers anthropologiques des détenus.
1953-1954. 1 chemise
- 2242. Dossier anthropologique individuel d'un détenu.
1954 1 pièce
- 2243. Circulaire du ministre de la Justice concernant la transmission des dossiers
anthropologiques individuels au Centre d'Anthropologie pénitentiaire établi à la
Prison centrale de Louvain.
1957. 1 pièce

E. COMPTABILITÉ**1. COMPTABILITÉ DE L'INSTITUTION PÉNITENTIAIRE**

- 2244-2245. Relevé des sommes liquidées sur la masse des détenus versées dans la caisse du receveur de l'enregistrement et des domaines (mod. n° 25).
1905-1926. 2 cahiers
2244. 1905-1922.
2245. 1922-1926.

2. COMPTABILITÉ DE LA RÉGIE DU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE

2246. Registre de la population occupée au travail.
1^{er} janvier 1946 – 30 juin 1947. 1 cahier

F. SERVICE MÉDICAL

- 2247-2248. Pièces concernant l'organisation et le fonctionnement du service médical de la prison.
1938-1962. 2 chemises
2247. 1938-1941.
2248. 1945-1962.
2249. « Fiche médicale », répertoire alphabétique des détenus contenant leur identité, les observations relatives à leur état de santé et les prescriptions médicales.
1939-1947. 1 fichier
Contient aussi des fiches relatives aux détenus du Centre d'Internement de Dampremy.
- 2250-2251. Registres de visite par le médecin des détenus entrants et sortants à transférer (mod. n° 48 R. G. 1905).
1946-1955. 2 volumes
2250. 10 juin 1946 – 22 mai 1947.
2251. 27 avril 1950 – 12 octobre 1955.
- 2252-2255. Registres des prescriptions médicales journalières (mod. n° 96 R. G. 1905).
1948-1962. 4 volumes
2252. 5 janvier 1948 – 15 avril 1952.
2253. 16 avril 1952 – 5 janvier 1957.
2254. 7 janvier 1957 – 30 mai 1959.
2255. 1^{er} juin 1959 – 31 août 1962.
2256. Journal du médecin contenant des observations relatives à l'hygiène de la prison et à l'état de santé des détenus (mod. n° 97 art. 408 R. G. 1905).
15 mars 1950 – 3 novembre 1958. 1 volume
2257. Pièces relatives à l'organisation d'un service de médecine mentale et aux mesures prises à l'égard des détenus atteints d'aliénation mentale.
1891-1925. 1 chemise
2258. « Tarif pharmaceutique officiel » édité par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.
1938. 1 pièce
Imprimé : Bruxelles, 1938.

2259. Bulletins de dépistage de la tuberculose et de la syphilis pratiqué sur les détenus.
1947-1953. 1 liasse
2260. Rapports d'expertise mentale pratiquée sur des détenus afin d'établir leur
responsabilité dans les faits qui leur sont reprochés.
1961-1962. 1 chemise

**G. SECTION ALLEMANDE DE LA PRISON DURANT LA SECONDE
GUERRE MONDIALE**

- 2261-2266. Journal nominatif des détenus entrants et sortants.
1941-1944. 6 volumes
2261. 16 novembre 1941 – 7 juillet 1942.
2262. 8 juillet 1942 – 12 janvier 1943.
2263. 13 janvier 1943 – 16 octobre 1943.
2264. 17 octobre 1943 – 30 décembre 1943.
2265. 31 décembre 1943 – 9 juin 1944.
2266. 10 juin 1944 – 1^{er} septembre 1944.
2267. Répertoire alphabétique des détenus indiquant leur identité, le délit commis et les
données relatives à leur incarcération.
1944. 1 fichier
- 2268-2271. Répertoire alphabétique des détenus indiquant leur identité, les données relatives à
leur incarcération et la liste des lettres envoyées et reçues, des visites et des
paquets reçus.
1944. 1 fichier
2268. A-Dem.
2269. Den-Lam.
2270. Lan-Sc.
2271. Se-Z.
- 2272-2273. Listes de présence des détenus.
1944. 1 liasse et 1 chemise
2272. Hommes.
22 mars 1944 – 30 août 1944. 1 liasse
2273. Femmes.
22 mars 1944 – 31 août 1944. 1 chemise
- 2274-2278. Listes d'inscription des montants payés et reçus par les détenus.
1943-1944. 5 cahiers
2274. 18 décembre 1943 – 18 février 1944.
2275. 18 février 1944 – 10 avril 1944.
2276. 10 avril 1944 – 21 mai 1944.
2277. 22 mai 1944 – 28 juin 1944.
2278. 28 juin 1944 – 2 août 1944.
2279. « Krankenbuch », registre des prescriptions médicales journalières.
11 juin 1942 – 22 novembre 1943. 1 volume

2280. Répertoire alphabétique des personnes ayant été détenues dans le quartier allemand de la prison en vue de la récupération de leurs objets et effets personnels.
1945. 1 fichier

III. ARCHIVES DÉPOSÉES DU SERVICE SOCIAL CENTRAL (ANTENNE DE LA PRISON DE CHARLEROI)

2281. Pièces relatives à l'organisation du service social pénitentiaire et post-pénitentiaire.
1937-1947. 1 chemise
2282. Dossier concernant Denise Lefèvre, assistante sociale chargée de réaliser les enquêtes sociales relatives aux détenus de la prison et aux personnes mises en liberté conditionnelle.
1937. 1 chemise
2283. Pièces concernant l'élaboration des fiches statistiques relatives à la situation des condamnés libérés.
1938-1942. 1 chemise
2284. Pièces relatives à la tutelle des condamnés libérés.
1938-1948. 1 chemise
- 2285-2353. Rapports d'enquête des assistantes sociales concernant la situation des détenus et des personnes en liberté conditionnelle.
1946-1954. 69 chemises
2285. Mars 1946.
2286. Avril 1946.
2287. Mai 1946.
2288. Juin 1946.
2289. Juillet 1946.
2290. Août 1946.
2291. Septembre 1946.
2292. Octobre 1946.
2293. Novembre 1946.
2294. Décembre 1946.
2295. Janvier 1947.
2296. Février 1947.
2297. Mars 1947.
2298. Avril 1947.
2299. Mai 1947.
2300. Juin 1947.
2301. Juillet 1947.
2302. Août 1947.
2303. Septembre 1947.
2304. Octobre 1947.
2305. Novembre 1947.
2306. Décembre 1947.
2307. Janvier 1948.
2308. Février 1948.

- 2309. Mars 1948.
- 2310. Avril 1948.
- 2311. Mai 1948.
- 2312. Juin 1948.
- 2313. Juillet-août 1948.
- 2314. Septembre 1948.
- 2315. Octobre 1948.
- 2316. Novembre 1948.
- 2317. Décembre 1948.
- 2318. Janvier 1949.
- 2319. Février 1949.
- 2320. Mars 1949.
- 2321. Avril-mai 1949.
- 2322. Juin 1949.
- 2323. Juillet 1949.
- 2324. Août 1949.
- 2325. Septembre 1949.
- 2326. Octobre 1949.
- 2327. Novembre 1949.
- 2328. Décembre 1949.
- 2329. Janvier 1950.
- 2330. Février 1950.
- 2331. Mars 1950.
- 2332. Avril 1950.
- 2333. Mai 1950.
- 2334. Juin 1950.
- 2335. Juillet 1950.
- 2336. Août 1950.
- 2337. Septembre 1950.
- 2338. Octobre 1950.
- 2339. Novembre 1950.
- 2340. Décembre 1950.
- 2341. Septembre-octobre 1953.
- 2342. Novembre-décembre 1953.
- 2343. Janvier 1954.
- 2344. Février 1954.
- 2345. Mars 1954.
- 2346. Avril-mai 1954.
- 2347. Juin 1954.
- 2348. Juillet 1954.
- 2349. Août 1954.
- 2350. Septembre 1954.
- 2351. Octobre 1954.
- 2352. Novembre 1954.
- 2353. Décembre 1954.

- 2354-2355. Rapports d'enquête réalisés par L. Dondelet, assistante sociale, concernant la situation des détenus et des personnes en liberté conditionnelle
1955. 2 chemises
2354. Janvier-juin 1955.
2355. Juillet-décembre 1955.
- 2356-2357. Rapports d'enquête réalisés par F. Soudan, assistante sociale, concernant la situation des détenus et des personnes en liberté conditionnelle.
1955. 2 chemises
2356. Janvier-juin 1955.
2357. Juillet-décembre 1955.
2358. Rapports concernant des membres du personnel de l'administration du Ministère de la Justice.
1954. 1 liasse
- 2359-2409. Dossiers individuels.
XX^e siècle. 51 liasses
2359. Ab-Au.
2360. Bae-Bauwe.
2361. Bauwi-Bie.
2362. Bil-Bouc.
2363. Boud-By.
2364. Ca-Chan.
2365. Chap-Colig.
2366. Colin-Cu.
2367. Da-Decl.
2368. Deco-Deken.
2369. Deker-Delmo.
2370. Delo-Depa.
2371. Depr-Devol.
2372. Devos-Doc.
2373. Dog-Duchem.
2374. Duches-Duw.
2375. E.
2376. Fac-Fus.
2377. Ga-Gilbea.
2378. Gilber-Gord.
2379. Gor-Gy.
2380. Ha-Heni.
2381. Henn-Huy.
2382. I.
2383. J.
2384. K.
2385. Lab-Laur.
2386. Lauv-Lenn.
2387. Lens-Lur.
2388. Mae-Maroi.
2389. Maroq-Med.
2390. Mee-More.

2391.	Morea-Mu.
2392.	N.
2393.	O.
2394.	Pa-Pia.
2395.	Pie-Pr.
2396.	Q.
2397.	Ra-Ric.
2398.	Rig-Ru.
2399.	Sa-Sib.
2400.	Sim-Sz.
2401.	T.
2402.	U.
2403.	Vai-Vanderhe.
2404.	Vanderhu-Vanl.
2405.	Vanm-Vermi.
2406.	Vermy-Vu.
2407.	Wag-Wij.
2408.	Wil-Wu.
2409.	Z.



ISBN 978-90-5746-368-6



Illustration de couverture :

La Prison de Charleroi au début du XXe siècle. Collection Claudy Pousseur